

ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF

PROGRAMME 04

SECRÉTARIAT AUX AFFAIRES AUTOCHTONES

- **CAHIER EXPLICATIF.....SECTION 1**
- **RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX.....SECTION 2**

SECTION 1

CAHIER EXPLICATIF

ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021

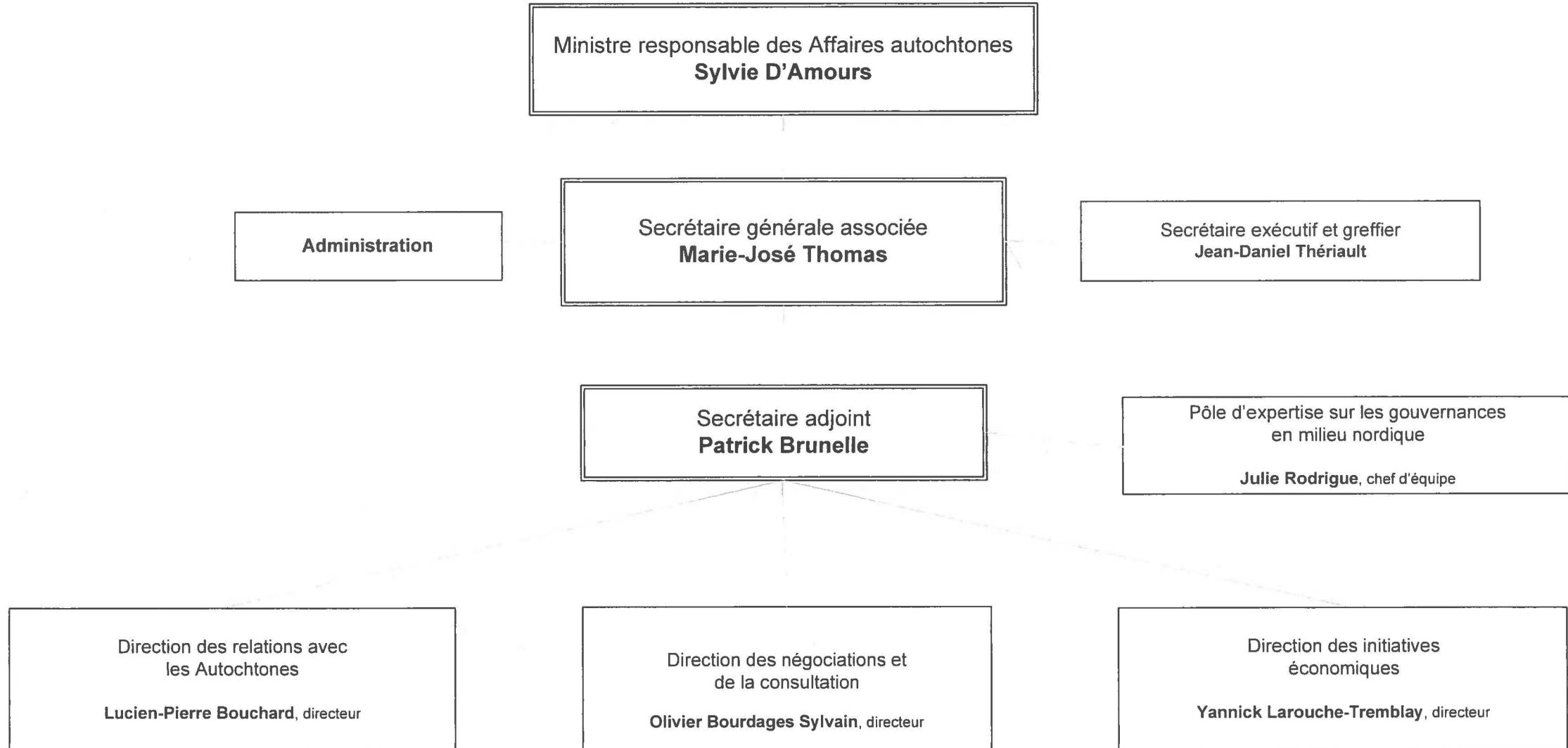
Secrétariat aux affaires autochtones
Portefeuille 140

Programme 04

CAHIER EXPLICATIF

Organigramme	(Annexe 1)
Mandat du Secrétariat aux affaires autochtones (SAA)	(Annexe 2)
Sommaire des crédits par supercatégorie : Cabinet	(Annexe 3)
Sommaire des crédits par supercatégorie : SAA	(Annexe 4)
Répartition des effectifs par secteur de l'unité administrative pour 2019-2020 : SAA	(Annexe 5)

Organigramme



ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021

Secrétariat aux affaires autochtones
Portefeuille 140
Programme 04

PR. 04 ÉL.02

Identification	Numéro	Titre
Programme	04	Affaires autochtones
Élément	02	Secrétariat aux affaires autochtones
Responsable	Madame Marie-José Thomas	

MANDAT

Deux décrets du gouvernement, pris respectivement le 18 janvier 1978 et le 14 janvier 1987, régissent les activités du Secrétariat aux affaires autochtones (décrets n^{os} 154-78 et 17-87).

En vertu de ces décrets, le mandat du Secrétariat aux affaires autochtones consiste à :

- élaborer, en concertation avec les intéressés, des politiques gouvernementales en milieu amérindien et inuit;
- coordonner et s'assurer de la cohérence des activités des ministères et organismes gouvernementaux en milieu amérindien et inuit;
- fournir une information générale aux Autochtones et l'information sur les politiques gouvernementales en matière autochtone au public en général;
- négocier des ententes globales en collaboration avec les ministères concernés, conseiller les ministères dans la négociation des ententes sectorielles et veiller à la mise en œuvre des ententes conclues.

Par ailleurs, la section III.2 de la *Loi sur le ministère du Conseil exécutif* (chapitre M-30) et le décret n^o 1294-2018 du 18 octobre 2018 précisent les responsabilités du ministre responsable des Affaires autochtones.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021

Secrétariat aux affaires autochtones
Portefeuille 140
Programme 04

SOMMAIRE DES CRÉDITS PAR SUPERCATÉGORIE

PROGRAMME : 04 - Affaires autochtones

ELEMENT: 01 - Cabinet du ministre responsable des Affaires autochtones

RESPONSABLE : Sylvie D'Amours

Supercatégorie	Crédits 2020-2021 <i>(en milliers de \$)</i>	Crédits 2019-2020 <i>(en milliers de \$)</i>	Variation	
			<i>(en milliers de \$)</i>	<i>(en %)</i>
Budget de dépenses				
Rémunération	735,0	700,0	35,0	5,0%
Fonctionnement	263,6	263,6	0,0	0,0%
Transfert	54,5	54,5	0,0	0,0%
TOTAL	1 053,1	1 018,1	35,0	3,4%

Masse salariale autorisée en 2019-2020 : Décision du Conseil du trésor no 220472
datée du 5 mars 2019 : 735 000 \$ à compter du 5 mars 2019

ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021

Secrétariat aux affaires autochtones
Portefeuille 140
Programme 04

SOMMAIRE DES CRÉDITS PAR SUPERCATÉGORIE

PROGRAMME : 04 - Affaires autochtones

ÉLÉMENT: 02 - Secrétariat aux affaires autochtones

RESPONSABLE : Marie-José Thomas

Supercatégorie	Crédits 2020-2021 <i>(en milliers de \$)</i>	Crédits 2019-2020 <i>(en milliers de \$)</i>	Variation	
			<i>(en milliers de \$)</i>	<i>(en %)</i>
Budget de dépenses				
Rémunération	4 240,4	4 240,4	0,0	0,0%
Fonctionnement	2 557,7	2 557,7	0,0	0,0%
Transfert	328 762,1	301 650,1	27 112,0	9,0%
Créances douteuses et autres	1 000,0	1 000,0	0,0	0,0%
TOTAL	336 560,2	309 448,2	27 112,0	8,8%
Analyse des variations				
La variation au budget de transfert est liée aux indexations des ententes nordiques ainsi qu'à la mise en œuvre de la quatrième année des différents volets du programme Fonds d'initiatives autochtones III				

ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021

Secrétariat aux affaires autochtones
Portefeuille 140
Programme 04

PR. 04 ÉL. 02

RÉPARTITION DES EFFECTIFS PAR SECTEUR DE L'UNITÉ ADMINISTRATIVE POUR 2020-2021

SECTEUR DE L'UNITÉ ADMINISTRATIVE	Adm. d'État Cadres supérieurs	Cadres intermédiaires	Professionnels	Techniciens, employés de bureau	Agents de la paix	Ouvriers	TOTAL 2020-2021	Comparatif 2019-2020
Bureau de la secrétaire générale associée	2		3	5			10	10
Direction des relations avec les Autochtones	1		14	2			17	17
Direction des initiatives autochtones	1		8	2			11	11
Direction des négociations et de la consultation	1		10				11	11
TOTAL	5		35	9			49	49

SECTION 2

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021

**Secrétariat aux affaires autochtones
Portefeuille 140
Programme 04**

Demande de renseignements de l'Opposition officielle**RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX**1. Liste des voyages **hors Québec** pour l'année financière 2019-2020 :

- a) les endroits et dates de départ et de retour;
- b) la copie des programmes et rapports de mission;
- c) les personnes rencontrées;
- d) le coût (avec une ventilation par poste : frais de déplacement, d'hébergement, de repas, autres frais, etc.);
- e) les noms des ministres, députés, des membres du personnel de cabinet, des fonctionnaires concernés (avec leur titre) et des autres participants (avec leur titre) regroupés par mission;
- f) pour les organismes, les noms et les titres des dirigeants et fonctionnaires concernés et autres participants;
- g) la liste des ententes signées ou annoncées, le cas échéant;
 - les détails de ces ententes;
 - les résultats obtenus à ce jour;
- h) les investissements annoncés, le cas échéant, ainsi que le nombre d'emplois estimé;
- i) la description de la nature du voyage incluant, le cas échéant, le nom du ou des événements concernés.

2. Pour chacun des voyages faits en avion ou en hélicoptère par chaque membre du Conseil des ministres, des membres des cabinets ministériels **au Québec** et des dirigeants d'organismes pour 2019-2020 :

- a) Les raisons du déplacement;
- b) l'itinéraire et les dates du départ et/ou du retour;
- c) les coûts ventilés;
- d) le cas échéant, tout autre coût ventilé par poste : frais d'hébergement, frais de repas, autres frais, etc.;
- e) pour les organismes, les noms et les titres des dirigeants et des fonctionnaires concernés et autres participants.

3. Liste des dépenses en publicité (incluant celles sur Internet), en articles promotionnels et en commandites pour chaque ministère (y compris le cabinet ministériel) et organisme. Fournir la liste détaillée de ces dépenses en indiquant :

- a) la ventilation des sommes dépensées pour 2019-2020, et les prévisions pour 2020-2021;
- b) les noms des firmes de publicité retenues;
- c) la liste des contrats octroyés en indiquant le coût et le mode d'octroi pour chacun (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié);
- d) les noms des fournisseurs, incluant les contrats de photographes;
- e) le but visé par chaque dépense;
- f) dans le cas d'une commandite, la raison et le nom de l'organisme bénéficiaire;
- g) le coût total et ventilé pour les communiqués de presse.

4. Liste des dépenses de publicité effectuées spécifiquement sur Internet (Facebook, Amazon, etc.) en indiquant :

- a) la ventilation des sommes dépensées pour 2019-2020, et les prévisions pour 2020-2021 ;
- b) les noms des firmes de publicité retenues ;
- c) la liste des contrats octroyés en indiquant le coût et le mode d'octroi pour chacun (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) ;
- d) les noms des fournisseurs, incluant les contrats de photographes ;
- e) le but visé par chaque dépense ;

Lorsque le contrat est conclu par l'intermédiaire d'une firme de publicité, détailler les publicités effectuées sur Internet.

5. Liste des dépenses pour l'organisation et la tenue de conférences de presse, d'événements médiatiques, ou autres événements (sommets, congrès, conférences, etc.) :

Par le cabinet ministériel ministère :

- a) les sommes dépensées en 2019-2020 et les prévisions pour 2020-2021, ventilées par type d'événement;
- b) le but visé par chaque dépense;
- c) le nombre total et liste d'événements, ventilé par type d'événement.

Par le ministère ou l'organisme

- d) les sommes dépensées en 2019-2020 et les prévisions pour 2020-2021, ventilées par type d'événement;
- e) le but visé par chaque dépense;
- f) le nombre total et liste d'événements ventilé par type d'événement.

Par un professionnel ou par une firme externe :

- g) les sommes dépensées en 2019-2020 et les prévisions pour 2020-2021, ventilées par type d'événement;
- h) le nom du professionnel ou de la firme de publicité;
- i) la liste des contrats octroyés en indiquant le coût et le mode d'octroi du contrat (soumission publique, sur invitation, contrat négocié);
- j) la liste et les noms des fournisseurs et consultants, s'il y a lieu, incluant les contrats de photographies, des vidéos, etc.;
- k) le but visé par chaque dépense;
- l) le nombre total et liste d'événements ventilé par type d'événement.

6. La liste des dépenses en formation de communication :

Organisée par le ministère ou l'organisme :

- a) les sommes dépensées en 2019-2020 et les prévisions pour 2020-2021 ventilées par type d'événement;
- b) le but recherché par chaque dépense;
- c) nombre total et liste des formations ventilée par catégorie.

Données par un professionnel ou une firme externe :

- d) les sommes dépensées en 2019-2020 et les prévisions pour 2020-2021;
- e) le nom de la ou des firmes de publicité ou de communications;
- f) le mode d'octroi du contrat (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié);
- g) la liste et les noms des fournisseurs ou/et des consultants, s'il y a lieu;
- h) le but visé par chaque dépense;
- i) nombre total et liste des formations ventilée par catégorie.

7. La liste des dépenses en formation de communication organisée pour le personnel politique, les membres du Conseil exécutif ou les députés en indiquant :
- les sommes dépensées pour l'exercice financier 2019-2020 et les prévisions pour 2020-2021;
 - le but visé par chaque dépense;
 - la nature de la formation;
 - les personnes ou la firme qui ont donné la formation;
 - les personnes qui ont reçu la formation ainsi que le titre de leur fonction.

8. Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme, y compris le cabinet ministériel en 2019-2020, en indiquant :

- les noms du professionnel ou de la firme;
- les noms de tous les sous-traitants associés au contrat, leur mandat et le résultat (rapport ou document final);
- le détail des travaux ou services effectués (but visé);
- la date d'octroi du contrat;
- le coût total, y compris les avenants et/ou suppléments;
- l'échéancier;
- dans le cas d'un octroi par soumission, fournir le nom des soumissionnaires et le montant des soumissions.

Lorsque le contrat est octroyé par le cabinet ministériel, l'indiquer..

9. Liste détaillée de tous les appels d'offres publics du ministère ou de l'organisme, en indiquant :

- la liste des soumissions et le montant de chacune;
- la grille d'évaluation des soumissions;
- la justification du choix du soumissionnaire retenu et la justification de ce choix;
- le délai entre la publication de l'appel d'offres et l'octroi du contrat;
- le cas échéant, les appels d'offres annulés en cours de route et la raison de l'annulation.

10. Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'État, comités, conseils etc.), fournir pour 2019-2020 :

- liste de toutes les ressources œuvrant au sein d'un ministère ou d'un organisme et qui ne sont pas des employés du gouvernement;
- le total des coûts reliés à ces consultants, ventilé par catégories (incluant la masse salariale);
- le sommaire de tout contrat octroyé pour l'embauche de ces consultants;
- le nom de chaque consultant et la firme par laquelle il est employé;
- une description de son mandat;
- la date du début de son contrat;
- la date prévue de fin de son contrat;
- sa rémunération annuelle.

11. Pour chaque projet de développement informatique ou de modernisation des systèmes informatiques initié pour l'exercice financier 201-2020, au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère, indiquer :

- a) le nom du projet;
- b) la nature du projet;
- c) l'échéancier initial (et revu s'il y a lieu);
- d) le montant initialement prévu pour l'ensemble du projet;
- e) les plus récentes évaluations du coût du projet;
- f) les coûts engendrés jusqu'à maintenant par le projet, au total et ventilés par année financière;
- g) l'estimation des coûts restant à déboursier pour compléter la réalisation du projet;
- h) les firmes ou OSBL associés au développement du projet, incluant tous les sous-traitants associés au projet, les sommes qui leur ont été versées jusqu'à ce jour, le détail de tout contrat octroyé en précisant le mode d'octroi, le montant et les dates;
- i) le pourcentage de réalisation jusqu'à ce jour;
- j) le nombre d'employés (ETC) affectés à ce projet;
- k) le nombre de consultants externes intégrés ou œuvrant au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère :
 - la valeur totale et ventilée des contrats ou ententes entre le ministère ou l'organisme et les firmes externes pour ces consultants;
- l) indiquer si l'étude d'opportunité évaluant les possibilités qu'offre le logiciel libre a été réalisée, comme l'exige la Politique cadre sur la gestion des ressources informationnelles des organismes publics;
- m) nombre et liste des pénalités appliquées à des sous-traitants dans le domaine des TI en 2019-2020.

12. Pour chaque projet de développement informatique en infonuagique, au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère, indiquer :

- a) le nom du projet ;
- b) la nature du projet ;
- c) l'échéancier initial (et revu s'il y a lieu) ;
- d) le montant initialement prévu pour l'ensemble du projet ;
- e) les plus récentes évaluations du coût du projet ;
- f) les coûts engendrés jusqu'à maintenant par le projet, au total et ventilés par année financière ;
- g) l'estimation des coûts restant à déboursier pour compléter la réalisation du projet ;
- h) les firmes ou OSBL associés au développement du projet, incluant tous les sous-traitants associés au projet, les sommes qui leur ont été versées jusqu'à ce jour, le détail de tout contrat octroyé en précisant le mode d'octroi, le montant et les dates ;
- i) le pourcentage de réalisation jusqu'à ce jour ;
- j) le nombre d'employés (ETC) affectés à ce projet ;
- k) le nombre de consultants externes intégrés ou œuvrant au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère :
- l) la valeur totale et ventilée des contrats ou ententes entre le ministère ou l'organisme et les firmes externes pour ces consultants.
- m) indiquer si l'étude d'opportunité évaluant les possibilités qu'offre le logiciel libre a été réalisée, comme l'exige la Politique-cadre sur la gestion des ressources informationnelles des organismes publics.

13. De façon séparée et distincte, pour le cabinet ministériel et le bureau de circonscription, pour la Direction générale du ministère (bureau du sous-ministre, des sous-ministres adjoints et associés) et pour les organismes sous l'autorité du ministre, le montant, pour 2019-2020 (et la ventilation pour chaque mois), de chacune des dépenses suivantes :

- a) la photocopie;
- b) le mobilier de bureau;
- c) l'ameublement;
- d) la décoration et l'embellissement;
- e) le distributeur d'eau de source;
- f) le remboursement des frais de transport;
- g) le remboursement des frais d'hébergement;
- h) le remboursement des frais de repas;
- i) le remboursement des frais d'alcool et de fêtes;
- j) l'ensemble des dépenses applicables à la participation à des congrès, des colloques et toute session de type perfectionnement ou ressourcement :
 - I. au Québec;
 - II. à l'extérieur du Québec.

14. De façon séparée et distincte, pour le cabinet ministériel, pour la Direction générale du ministère (bureau du sous-ministre, des sous-ministres adjoints et associés) et pour les organismes sous l'autorité du ministre, le montant pour 2019-2020, ventilé par mois, de chaque dépense reliée à la téléphonie :

- a) le nombre de téléphones cellulaires utilisés, ainsi que la marque et le modèle de chaque appareil;
- b) le nombre de tablettes électroniques utilisées ainsi que la marque et le modèle de chaque appareil;
- c) les coûts d'acquisition des appareils;
- d) le coût d'utilisation des appareils;
- e) le coût des contrats téléphoniques;
- f) les noms des fournisseurs;
- g) le nombre de minutes utilisées;
- h) le coût des frais d'itinérance et la proportion de ceux-ci qui ont été assumés respectivement par le cabinet, le ministère ou l'organisme;
- i) le coût lié aux dépassements des forfaits de données et la proportion de ceux-ci qui ont été assumés respectivement par le cabinet, le ministère ou l'organisme ;
- j) les coûts de résiliation, s'il y a lieu;
- k) le nombre d'ordinateurs portables utilisés ainsi que la marque et le modèle de chaque appareil.

15.

- a) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2019-2020 ainsi que les prévisions pour 2020-2022 : le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) de 35 ans et plus;
- b) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2019-2020 ainsi que les prévisions pour 2020-2022 : le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) de 35 ans et moins;
- c) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2019-2020 ainsi que les prévisions pour 2020-2022 : le nombre total de jours de maladie pris par le personnel;
- d) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2019-2020 ainsi que les prévisions pour 2020-2022 : le nombre de personnes ayant dans leur réserve de congé de

maladie moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus, et leur valeur estimée, par catégorie d'emploi.

- e) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2019-2020 ainsi que les prévisions pour 2020-2022 : le nombre d'heures supplémentaires travaillées par le personnel et la répartition de la rémunération de ces heures supplémentaires (argent, vacances, etc.) :
 - le coût moyen par employé, selon la classe de travail.
- f) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2019-2020 ainsi que les prévisions pour 2020-2022 : le nombre total de jours de vacances pris par le personnel;
- g) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2019-2020 ainsi que les prévisions pour 2020-2022 : le nombre de personnes ayant dans leur réserve de jours de vacances moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus, et leur valeur estimée, par catégorie d'emploi;
- h) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2019-2020 ainsi que les prévisions pour 2020-2022 : le nombre de plaintes pour harcèlement psychologique.
- i) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2019-2020 ainsi que les prévisions pour 2020-2022 : le nombre de personnes et la répartition par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, contractuels, etc.) qui reçoivent une rémunération du ministère ou d'un organisme relevant du ministère, et qui reçoivent également une prestation de retraite d'un régime de retraite du secteur public, parapublic ou des réseaux de la santé et de l'éducation, soit les commissions scolaires, les cégeps, les établissements universitaires, les agences régionales et les établissements hospitaliers;
- j) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2019-2020 ainsi que les prévisions pour 2020-2022 : l'évolution des effectifs réguliers par catégorie d'emploi (cadres supérieurs et intermédiaires, professionnels, techniciens, personnel de bureau, ouvriers et agents de la paix, etc.) et par leur territoire habituel de travail (centre principal de direction et chacune des régions);
- k) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2019-2020 ainsi que les prévisions pour 2020-2022 : l'évolution du nombre d'employés bénéficiant d'un traitement additionnel en raison de la complexité de la tâche à accomplir;
- l) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2019-2020 ainsi que les prévisions pour 2020-2022 : le nombre d'employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui normalement prévu pour la tâche qu'ils ont accomplie;
- m) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2019-2020 ainsi que les prévisions pour 2020-2022 : le nombre de postes par catégories d'emploi et par leur territoire habituel de travail (le centre principal de direction et chacune des régions);
- n) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2019-2020 ainsi que les prévisions pour 2020-2022 : le niveau des effectifs pour chacune des catégories d'emploi pour chacun des cinq prochains exercices budgétaires;
- o) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2019-2020 ainsi que les prévisions pour 2020-2022 : le nombre d'employés permanents et temporaires;

<p>p) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2019-2020 ainsi que les prévisions pour 2020-2022 : le nombre de départs volontaires, ventilé par raisons du départ;</p> <p>q) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2019-2020 ainsi que les prévisions pour 2020-2022 : le nombre de postes abolis ventilé par corps d'emploi;</p> <p>r) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2019-2020 ainsi que les prévisions pour 2020-2022 : l'effectif autorisé par le SCT en vertu de la loi 15 sur le contrôle des effectifs;</p> <p>s) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2019-2020 ainsi que les prévisions pour 2020-2022 : le nombre de postes vacants et le nombre d'ETC non comblés, ventilé par région.</p>
<p>16.</p> <p>a) Pour chaque ministère et organisme, par direction, pour l'année 2019-2020 et les prévisions pour l'année 2020-2021 de : le nombre de départs à la retraite, incluant le total et la ventilation des indemnités versées ou estimées;</p> <p>b) Pour chaque ministère et organisme, par direction, pour l'année 2019-2020 et les prévisions pour l'année 2020-2021 de : le nombre de remplacements effectués en application du plus récent Plan de gestion des ressources humaines;</p> <p>c) Pour chaque ministère et organisme, par direction, pour l'année 2019-2020 et les prévisions pour l'année 2020-2021 de : le nombre de départs à la retraite prévus pour 2020-2021 et les indemnités de retraites qui seront versées;</p> <p>d) Pour chaque ministère et organisme, par direction, pour l'année 2019-2020 et les prévisions pour l'année 2020-2021 de : le nombre de retraités de la fonction publique ou parapublique engagés pour un ou des contrats.</p>
<p>17. Liste des baux pour les espaces occupés par les ministères et organismes en 2019-2020 en indiquant pour chacun d'eux :</p> <p>a) l'emplacement de la location;</p> <p>b) la superficie totale pour chaque local loué;</p> <p>c) la superficie totale réellement occupée;</p> <p>d) la superficie inoccupée;</p> <p>e) le coût de location au mètre carré;</p> <p>f) le coût total de ladite location;</p> <p>g) les coûts d'aménagement, de rénovations réalisées depuis le 1^{er} avril 2011, la nature des travaux et le ou les bureaux visés;</p> <p>h) la durée du bail;</p> <p>i) le propriétaire de l'espace loué;</p> <p>j) les noms des sous-locataires et les revenus liés à des sous-locations, le cas échéant;</p> <p>k) s'il s'agit d'un renouvellement de bail ou d'un bail concernant une nouvelle adresse.</p>
<p>18. Pour la direction générale du ministère et la haute direction des organismes publics, fournir le détail et la ventilation des coûts, pour 2019-2020, du déménagement, de l'aménagement, de la rénovation et autres travaux effectués dans les espaces occupés, incluant :</p> <p>a) les dates des travaux;</p> <p>b) les coûts;</p> <p>c) le nom de la ou des firmes ayant effectué les travaux.</p>

19. De façon séparée et distincte, pour le cabinet ministériel, les bureaux de circonscription des ministres, fournir le détail et la ventilation des coûts, pour 2019-2020, du déménagement, de l'aménagement, de la rénovation et autres travaux effectués dans les espaces occupés, incluant :

- a) les dates des travaux;
- b) les coûts;
- c) le nom de la ou des firmes ayant effectué les travaux.

20. Liste du personnel de cabinet de chaque membre du Conseil des ministres durant l'année 2019-2020, en indiquant pour chaque individu :

- a) la date de l'entrée en fonction et la date de départ, le cas échéant;
- b) le titre de la fonction;
- c) l'adresse du port d'attache;
- d) le traitement annuel ou, selon le cas, les honoraires versés;
- e) la prime de départ versée, le cas échéant;
- f) le montant total et la ventilation des primes ou bonis reçus;
- g) la liste du personnel politique, incluant le personnel de soutien, qui fait partie de la fonction publique et de quelle masse salariale il relève;
- h) la description de tâches;
- i) le montant détaillé des salaires, des honoraires et des contrats donnés par le cabinet pour 2019-2020;
- j) le nombre total d'employés au cabinet;
- k) la masse salariale totale par cabinet pour 2019-2020;
- l) le nom des employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui prévu pour la fonction occupée;
- m) s'il a ou non signé les directives du premier ministre intitulées : Directive sur la transparence et l'éthique relativement à l'exercice des fonctions du personnel des cabinets de ministre et Directive concernant les règles applicables lors de la cessation d'exercice de certaines fonctions pour l'État.

21. Liste des sommes d'argent versées en 2019-2020, par mois, à même le budget discrétionnaire du ministre, du ministre délégué, du ministère ou de l'organisme, en indiquant :

- a) le nom de l'organisme concerné ou de la personne;
- b) la circonscription électorale;
- c) le montant attribué;
- d) le détail du projet visé et le but poursuivi par le ministère ou l'organisme.

22. Liste du personnel hors structure, par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), rémunéré par le ministère, mais qui n'occupe aucun poste dans ce ministère :

- a) le nom de la personne;
- b) le poste occupé;
- c) le salaire de base et les bonis, le cas échéant;
- d) l'assignation initiale et l'assignation actuelle;
- e) la date de l'assignation hors structure;
- f) la date de la fin de l'assignation, s'il y a lieu ;
- g) les prévisions pour 2020-2021.

23. Liste du personnel en disponibilité par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), en indiquant :

- a) le poste initial;
- b) le salaire;
- c) le poste actuel, s'il y a lieu;
- d) la date de la mise en disponibilité;
- e) les prévisions pour 2020-2021.

<p>24. Pour chaque ministère et organisme public (y compris les agences, sociétés, établissements, institutions, etc.), fournir pour 2019-2020, le nombre d'occasionnels mis à pied dont le ministère ou l'organisme a mis fin à l'emploi ou dont le contrat n'a pas été renouvelé, en précisant la ou les raisons et en ventilant :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, personnel de soutien, fonctionnaires, etc.); b) par catégorie d'âge; c) prévisions pour 2020-2021.
<p>25. Pour chaque ministère et organisme depuis cinq ans, fournir le nombre de postes abolis par catégorie d'emploi, leur port d'attache (par exemple dans un bureau régional) ainsi que les prévisions pour 2020-2021.</p>
<p>26. Pour chaque ministère et organisme, liste des bureaux régionaux et de l'effectif étant rattaché, par catégorie d'emploi, à chacun de ces bureaux. Présenter l'évolution depuis cinq ans, ainsi que les prévisions pour 2020-2021, par mission.</p>
<p>27. Liste du personnel rémunéré par le ministère et affecté à d'autres organismes publics, parapublics, parapublics non gouvernementaux et autres, en indiquant :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) le nom de la personne; b) le poste occupé et le nom de l'organisme; c) le salaire de base et les bonis, le cas échéant; d) l'assignation initiale; e) l'assignation actuelle; f) la date de l'assignation hors structure; g) la date de la fin de l'assignation (s'il y a lieu).
<p>28. Liste de tous les abonnements aux journaux, aux revues mensuelles, aux publications (format papier ou électronique), aux sites spécialisés de recherche sur Internet (Eureka, etc.) du ministère et des organismes publics en 2019-2020, en précisant pour chaque abonnement :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) le coût de chacun; b) le fournisseur; c) la nature du service. <p>Ventiler le montant total par catégories.</p>
<p>29. Liste de tous les abonnements aux journaux, aux revues mensuelles, aux publications (format papier ou électronique), aux sites spécialisés de recherche sur Internet (Eureka, etc.) du cabinet ministériel en 2019-2020, en précisant pour chaque abonnement :</p> <ul style="list-style-type: none"> d) le coût de chacun; e) le fournisseur; f) la nature du service. <p>Ventiler le montant total par catégories.</p>
<p>30. Les sommes déboursées par le cabinet ministériel, le ministère ou les organismes publics pour l'achat de billets de saison, de billets de spectacles ou d'événements sportifs et culturels, les billets d'événements et de conférences organisées par les chambres de commerce, pour la réservation de loges et les frais payés afin de devenir membre d'un club privé ou autre.</p>

31. Pour chaque site Internet du ministère ou de l'organisme public (incluant les événements ponctuels), fournir, et ce depuis l'existence du site :

- a) le nom du site Web;
- b) le nom de la firme ou du professionnel, des personnes qui ont conçu le site;
- c) les coûts de construction du site;
- d) les coûts d'hébergement, d'entretien et de mise à jour;
- e) les coûts de modernisation ou de refonte (en spécifiant combien de fois le site a été refait et les raisons du changement);
- f) la fréquence journalière, hebdomadaire et mensuelle des visites ventilée par section et/ou page du site (nombre de « hits »);
- g) la fréquence moyenne de mise à jour;
- h) le responsable du contenu sur le site;
- i) les noms de domaines réservés;
- j) les coûts liés à la réservation de noms de domaines.

32. Nominations, pour 2019-2020, de mandataires, d'émissaires, de négociateurs, de médiateurs, de commissaires, d'experts, d'enquêteurs et sans en restreindre la portée :

- a) la liste;
- b) le nom de la personne;
- c) les mandats de chacune de ces personnes;
- d) le détail des contrats octroyés pour chaque mandat;
- e) le résultat du travail effectué;
- f) les échéances prévues;
- g) les sommes impliquées.

33. Pour 2019-2020, les dépenses effectuées par ministère pour les tournées, les visites ou rencontres ministérielles et sous-ministérielles dans les régions du Québec, en précisant

- a) les régions et les villes visitées;
- b) les personnes rencontrées;
- c) pour les organismes, les noms et les titres des dirigeants et des fonctionnaires concernés et autres participants;
- d) les raisons du déplacement;
- e) l'itinéraire et les dates du départ et/ou du retour;
- f) les coûts ventilés;
- g) le cas échéant, tout autre coût ventilé par poste : frais d'hébergement, frais de repas, autres frais, etc.

34. La liste exhaustive de tous les mandats et dossiers et de toutes les activités confiées à chaque adjoint parlementaire des membres du Conseil des ministres pour 2019-2020 :

- a) Le détail des mandats;
- b) le coût (déplacements, etc.);
- c) le nombre de ressources affectées;
- d) le nombre de rencontres;
- e) le nombre d'ETC affecté à chaque mandat en indiquant leur fonction et leur titre;
- f) l'objet;
- g) les dates.

35. Liste des entités administratives créées, fusionnées, scindées ou abolies sous la responsabilité du ministère en précisant les coûts de transition et les coûts de formation.

<p>36. La liste des ententes et leur nature, signées en 2019-2020 entre le ministère ou l'organisme et le gouvernement fédéral ou d'autres provinces canadiennes, dont la signature a été permise à la suite d'une autorisation obtenue en vertu des articles 3.11, 3.12 ou 3.12.1 de la <i>Loi sur le ministère du Conseil exécutif</i> ou d'une exclusion obtenue en vertu du premier alinéa de l'article 3.13 de cette même loi.</p>
<p>37. Le détail des crédits périmés et reportés pour chaque ministère et organisme par année budgétaire, et ce, pour l'année financière 2019-2020 et les prévisions pour 2020-2021.</p>
<p>38. L'inventaire complet des services tarifés que le ministère et les organismes gouvernementaux qui relèvent du ministère offrent aux citoyens et les tarifs qu'ils exigent. Le coût unitaire de chacun de ceux-ci. La liste de tous les revenus autonomes (tarifs, permis, droits, redevances, etc.) du ministère et des organismes gouvernementaux qui relèvent du ministère pour les trois dernières années et les projections pour l'année 2020-2021.</p>
<p>39. Pour chaque ministère et organisme, une copie du plan de réduction des dépenses de fonctionnement pour 2019-2020 demandé par le Secrétariat du Conseil du Trésor, et confirmé par le gouvernement en janvier 2020 pour 2020-2021.</p>
<p>40. Pour chaque ministère et organisme public, les sommes reçues en 2019-2020, ainsi que les prévisions pour 2020-2021, en provenance du gouvernement fédéral ou d'un autre gouvernement. Indiquer de façon ventilée pour chaque programme, entente ou autre, les sommes reçues, la ou les dates des versements et à quelles fins elles ont été consacrées par le ministère ou l'organisme.</p>
<p>41. Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'État, comités, conseils, institutions, etc.), fournir pour l'année financière 2019-2020, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), le montant total des primes au rendement et des bonis.</p>
<p>42. Pour chaque cabinet ministériel, fournir pour l'année financière 2019-2020 le montant total des primes au rendement et des bonis versés au personnel de cabinet.</p>
<p>43. Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'État, comités, conseils, institutions, etc.), fournir pour l'année financière 2019-2020, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) : le montant total des primes de départ (allocations de transition), incluant les montants versés pour bris de contrat.</p>
<p>44. Pour chaque ministère et organisme dont les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'État, comités, conseils, institutions, etc., fournir pour l'année financière 2019-2020 le montant total et la ventilation par catégorie d'emploi des augmentations de salaire.</p>
<p>45. Pour 2019-2020, le nombre de cadres, de dirigeants de la fonction publique incluant les sous-ministres, à qui les salaires sont versés sans qu'aucune fonction ou tâche ne leur soit assignée. Pour chaque personne :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) fournir la liste des noms, des fonctions précédentes occupées et la date de cessation des fonctions; b) fournir la liste des salaires versés et préciser le montant total dépensé par le ministère ou l'organisme.

<p>46. Pour 2019-2020, le nombre de cadres, de dirigeants de la fonction publique incluant les sous-ministres, ayant été déplacés de leurs fonctions. Pour chaque personne :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) fournir la liste des noms, des fonctions précédentes occupées et la date de cessation des fonctions; b) fournir la liste des salaires versés.
<p>47. La liste exhaustive des programmes ministériels existants à la fin de l'année financière 2019-2020 et qui n'ont pas été reconduits intégralement en 2020-2021. Pour chacun de ces programmes existants en 2019-2020, donner le coût de reconduction intégral et la dépense prévue aux crédits 2020-2021, en incluant les programmes qui ont été abolis et pour lesquels la dépense sera nulle.</p>
<p>48. Indiquer les nouvelles initiatives ou toutes majorations apportées à un programme existant, les montants en cause ainsi que les mesures prises pour dégager les sommes nécessaires à leur financement.</p>
<p>49. Nombre d'employés ou ETC affectés au Plan Nord en 2019-2020 et prévisions pour 2020-2021.</p>
<p>50. Ventilation du budget du ministère consacré au Plan Nord pour 2019-2020 et prévision pour 2020-2021.</p>
<p>51. Nombre d'employés ou ETC affectés à la Stratégie maritime pour 2019-2020 et prévisions pour 2020-2021.</p>
<p>52. Ventilation du budget du ministère consacré à la Stratégie maritime pour 2019-2020 et prévisions pour 2020-2021.</p>
<p>53. Liste des aides financières accordées en vertu de programmes financés par le Fonds vert.</p>
<p>54. Liste des aides financières accordées en vertu de programmes financés par le Fonds des ressources naturelles / Fonds Énergie.</p>
<p>55. Liste des aides financières accordées en vertu de programmes financés par le Fonds du Plan Nord.</p>
<p>56. Les sommes allouées à l'externe pour tout type de service juridique et préciser la raison pour laquelle les services ont été traités à l'externe ainsi que les professionnels qui ont donné ces services.</p>
<p>57. Concernant les dépenses en informatique, pour chacun des ministères et organismes (incluant les agences, sociétés, établissements, institutions ou autres) :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) la dépense totale (opération et capital); b) les grands dossiers en cours; c) le nombre d'employés attitrés aux dossiers informatiques; d) préciser le nombre en équivalent ETC et comparaison entre le nombre de ressources internes et externes dans le domaine des TI; e) le nombre de consultants externes attitrés aux dossiers informatiques.
<p>58. Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'État, comités, conseils, etc.), fournir pour 2019-2020, le montant total de la masse salariale en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.).</p>

59. Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'État, comités, conseils, etc.), fournir pour 2019-2020 le taux d'absentéisme en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.).

60. Pour chaque ministère et organisme, liste de tous les rapports (d'évaluation, de vérification, d'enquête ou autres), études, avis, analyses, etc., produits par le ministère ou commandés à un organisme ou une firme externe en 2019-2020 en indiquant pour chacun :

- a) le sujet;
- b) la ou les raisons pour lesquelles il a été produit ou commandé;
- c) les coûts reliés à sa réalisation;
- d) le nom de l'organisme ou de la firme externe, s'il y a lieu.

Préciser, pour chacun, s'il découle d'une demande du ministre ou du cabinet ministériel.

61. Pour chaque ministère et organisme public, incluant les cabinets ministériels et membres du Conseil des ministres, le nombre total de personnes ayant bénéficié du paiement de cotisation à une association (ordre ou corporation) professionnelle en vertu de la Directive concernant le paiement par le gouvernement de cotisations à des associations (6-79) du Conseil du trésor ou de toute autre directive permettant un remboursement de ces cotisations, ventilé par association, ordre ou corporation professionnelle en indiquant :

- a) la dépense totale relative au paiement des cotisations;
- b) la liste des associations, ordres ou corporations professionnelles auxquels le gouvernement du Québec a versé un paiement pour cotisation;
- c) la liste des employés, cadres, dirigeants, ministres et juges ayant bénéficié de cet avantage.

62. La liste de toute rencontre d'accueil de dignitaires étrangers au Québec, de rencontres diplomatiques ou de sommets gouvernementaux, de grandes rencontres politiques et de négociations importantes, de toute nature, auxquelles a pris part le ministère ou organisme. Pour chaque rencontre, indiquer la date, la nature et le lieu de la rencontre.

63. Pour chaque rencontre d'accueil de dignitaires étrangers en visite au Québec, pour chaque rencontre diplomatique et sommet gouvernemental, pour chaque grande rencontre politique et négociation importante de toute nature auxquels prend part le gouvernement du Québec, indiquer :

- a) la date;
- b) la nature;
- c) les participants;
- d) si l'événement a eu lieu sur le territoire de la Capitale-Nationale, conformément à l'article 4 de la Charte de la Ville de Québec, capitale nationale du Québec.

64. Pour tout sondage ou enquête d'opinion réalisés par le ministère ou l'organisme, indiquer :

- a) la date;
- b) la nature;
- c) les questions posées;
- d) les réponses;
- e) la firme retenue;
- f) les coûts.

65. Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme dans le cadre de la Politique jeunesse du Québec en 2019-2020.

66. Au sujet du transfert d'emplois gouvernementaux en région, fournir tout scénario et étude réalisée par le ministère ou l'organisme ainsi que toute action réalisée en 2019-2020.
67. Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme au sujet de la reconnaissance des acquis et des compétences des personnes immigrantes en 2019-2020.
68. Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme visant la protection des renseignements personnels en 2019-2020.
69. Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme dans le cadre de la Politique culturelle du Québec en 2019-2020.
70. Pour toutes dépenses publicitaires réalisées par le ministère ou l'organisme, indiquer : <ul style="list-style-type: none"> a) le pourcentage de ces dépenses réalisées au sein de médias communautaires et le montant; b) le pourcentage de ces dépenses réalisées sur Internet et les médias sociaux et le montant.
71. Toute action réalisée par le ministère ou l'organisme en 2019-2020 au sujet des recommandations de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées.
72. Toute action réalisée par le ministère ou l'organisme en 2019-2020 au sujet des recommandations du rapport de la Commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones et certains services publics au Québec (Rapport Viens).
73. Toute action réalisée par le ministère ou l'organisme en 2019-2020 au sujet du Plan d'action gouvernemental pour le développement social et culturel des Premières Nations et des Inuits 2017-2022 « Faire plus, faire mieux ».
74. Toute action réalisée par le ministère ou l'organisme en 2019-2020 au sujet du Plan d'action interministériel en dépendance 2018-2028, « Prévenir, réduire et traiter ».
75. Toute action réalisée par le ministère ou l'organisme en 2019-2020 au sujet du Plan d'action interministériel 2017-2021 de la Politique gouvernementale de prévention en santé.
76. Toute action réalisée par le ministère ou l'organisme en 2019-2020 au sujet du plan d'action gouvernemental en matière de violence conjugale 2018-2023 : « Contre la violence conjugale, Agissons ».
77. Toute action réalisée par le ministère ou l'organisme en 2019-2020 au sujet de la stratégie d'action en matière d'immigration, de participation et d'inclusion 2016-2021 : « Ensemble, nous sommes le Québec ».
78. Toute action réalisée par le ministère ou l'organisme en 2019-2020 au sujet de la Stratégie nationale sur la main-d'oeuvre 2018-2023.
79. Toute action réalisée par le ministère ou l'organisme en 2019-2020 au sujet du Plan d'action 2018-2023 : « Un Québec pour tous les âges ».
80. Toute action, note ou analyse réalisée par le ministère ou l'organisme en 2019-2020 au sujet de la conciliation travail-famille.

81. Toute action, note ou analyse réalisée par le ministère ou l'organisme en 2019-2020 au sujet de l'électrification des transports.
82. Toute action, note ou analyse réalisée par le ministère ou l'organisme en 2019-2020 au sujet de la rétention des travailleurs d'expérience.
83. Toute action réalisée par le ministère ou l'organisme en 2019-2020 au sujet du Plan d'action gouvernemental de contribution à l'occupation et à la vitalité des territoires 2018-2020.
84. Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme en 2019-2020 et qui ont fait l'objet de coûts additionnels autorisés par le sous-ministre ou le dirigeant de l'organisme public, comme il est prévu à l'article 17 de la <i>Loi sur les contrats des organismes publics</i> , en indiquant : <ul style="list-style-type: none"> a) le nombre d'autorisations; b) le nom du professionnel ou de la firme touché(e) faisant l'objet de cet octroi; c) le nom de tous les sous-traitants associés au contrat et faisant l'objet de cet octroi; d) le montant accordé; e) les motifs de la demande.
85. Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un cabinet ministériel en 2019-2020, en indiquant, pour chaque contrat : <ul style="list-style-type: none"> a) les noms du professionnel ou de la firme; b) les noms de tous les sous-traitants associés au contrat, leur mandat et le résultat (rapport ou document final); c) le coût; d) l'échéancier; e) dans le cas d'un octroi par soumission, les noms des soumissionnaires et le montant des soumissions.
86. Pour chaque ministère et organisme, concernant les demandes d'accès à l'information en 2019-2020 : <ul style="list-style-type: none"> a) les coûts reliés au traitement et réponses aux demandes d'accès; b) le montant total facturé et récolté découlant des demandes d'accès à l'information; c) le nombre total de demandes reçues; d) le nombre de refus (en précisant, par catégorie, les raisons et/ou articles de la Loi invoqués pour le refus); e) le nombre de demandes ayant été traitées dans un délai de 20 jours; f) le nombre de demandes ayant été traitées dans un délai de 30 jours; g) le nombre de demandes ayant été traitées hors délai en indiquant, par demande, le temps de réponse.
87. La liste des personnes et le mandat des comités formés par le Conseil exécutif, les ministères et organismes ainsi que les honoraires donnés à ces personnes.
88. Pour la préparation des projets de loi, des politiques, des stratégies ou des consultations gouvernementales, indiquer, pour chaque type, si une entente de confidentialité a été requise par le ministère ou le cabinet auprès des partenaires. Le cas échéant, pour chacun des types visés, fournir la liste des partenaires engagés ainsi que ladite entente.

89. Pour le ministère et chacun de ses organismes, en 2019-2020, indiquer le nombre de divulgations d'actes répréhensibles reçues, le nombre d'enquêtes (débutées, en cours ou terminées), ainsi que le nombre de divulgations fondées, y compris celles ayant mené à des mesures correctives. Préciser, pour chaque divulgation, la catégorie d'actes répréhensibles visée à l'article 4 de la Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics (2016, chapitre 34).

90. Fournir le budget carbone du ministère et le bilan carbone imputable aux activités et aux programmes du ministère, soit notamment pour 2019-2020 :

- a) le total des émissions de GES associées aux activités directes du ministère;
- b) l'estimation des émissions de GES attribuables aux programmes du ministère, incluant, mais ne se limitant pas, aux émissions attribuables aux subventions accordées par le ministère en proportion du montant de ces subventions dans les projets concernés;
- c) l'estimation des réductions d'émissions de GES attribuables aux activités directes et aux programmes du ministère, incluant, mais ne se limitant pas, aux réductions d'émissions découlant d'activités subventionnées par le ministère ainsi qu'aux puits de carbone attribuables au ministère le cas échéant;
 - ventiler ces réductions selon qu'elles soient des réductions relatives ou des réductions absolues d'émissions de GES. Fournir une estimation du coût moyen de ces réductions par tonne de CO2 équivalent ;
- d) le bilan carbone du ministère, soit le total des émissions de GES attribuables au ministère auquel est soustrait le total des réductions d'émissions attribuables au ministère;
- e) le quota d'émissions du ministère, soit la limite supérieure finie des émissions totales de GES à travers le temps attribuables au ministère qui permettraient d'atteindre les objectifs de réduction des GES du ministère et ainsi la cible de réduction des GES du gouvernement;
- f) le plan d'action du ministère pour diminuer le bilan carbone du ministère afin de respecter son budget carbone dans le cadre des objectifs de réduction des GES du gouvernement.

91. Veuillez fournir le nombre d'effectifs attirés à la gestion du Fond vert au sein du ministère ou de l'organisme en 2018-2019 et 2019-2020. Ventiler par poste et fournir la masse salariale totale.

92. Nombre de postes ouverts pour les années financières 2019-2020 et 2020-2021 ; et nombre de postes comblés pour chaque catégorie d'emploi présente au sein du ministère.

93. Veuillez indiquer les montants qui ont été alloués à la rémunération des stages depuis 2016.

- a) nombre de stagiaires reçus;
- b) heures de stages effectués;
- c) rémunération totale déboursée..

94. Fournir une description de la dotation de véhicules au sein du ministère ou de l'organisme, ventilée par région et incluant :

- a) nombre total de véhicules;
- b) le type de véhicules;
- c) le nombre de véhicules hybrides;
- d) le nombre de véhicules hybrides rechargeables;
- e) le nombre de véhicules électriques.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021

Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

Réponses aux demandes de renseignements généraux

1. Liste des voyages hors Québec pour l'année financière 2019-2020 :

- a) les endroits et dates de départ et de retour;
- b) la copie des programmes et rapports de mission;
- c) les personnes rencontrées;
- d) le coût (avec la ventilation par poste : frais de déplacement, d'hébergement, repas, autres frais, etc.);
- e) les noms des ministres, députés, des membres du personnel de cabinet, des fonctionnaires concernés (avec leur titre) et des autres participants (avec leur titre) regroupés par mission;
- f) pour les organismes, les noms et les titres des dirigeants et fonctionnaires concernés et autres participants;
- g) la liste des ententes signées ou annoncées, le cas échéant
 - les détails de ces ententes;
 - les résultats obtenus à ce jour;
- h) les investissements annoncés, le cas échéant ainsi que le nombre d'emplois estimé;
- i) la description de la nature du voyage incluant, le cas échéant, le nom du ou des événements concernés;
- j) les points de presse tenus lors de ces missions et leurs coûts.

Liste des sommes dépensées pour les voyages hors Québec du 1^{er} avril 2019 au 31 mars 2020

VOYAGE (but, endroit et date)	COÛT \$	PARTICIPANTS
<u>New York – États-Unis</u> Participation à la 18 ^e session de l'Instance permanente sur les questions autochtones 21 au 24 avril 2019	2 304 \$	Olivier Bourdages-Sylvain (Directeur)
<u>Ottawa – Ontario</u> Participation à la 18 ^e session de l'Instance permanente sur les questions autochtones 2 et 3 juin 2019	797 \$	Sylvie D'Amours (Ministre) Maryse Picard (Directrice de cabinet) Nadia Gros-Louis (Attachée politique) Benjamin Bélair (Attaché politique)
<u>Victoria – Colombie-Britannique</u> Participation à la rencontre annuelle du groupe de travail FPT consultation (Groupe de praticiens de la consultation en affaires autochtones qui échangent sur les tendances, développements récents, meilleures pratiques et autres questions d'expertise de pointe) 9 au 12 juin 2019	4 982 \$	Olivier Bourdages Sylvain (Directeur) Kim Rousseau (Conseillère)
<u>Toronto – Ontario</u> Rencontre technique sur l'application de la Loi concernant les enfants, les jeunes et les familles des Premières Nations, des Inuits et des Métis, 22 au 24 janvier 2020	1 538 \$	Danielle Francoeur (Conseillère)

Les renseignements concernant les Ministres, les titulaires d'un emploi supérieur et leurs accompagnateurs, en réponse à cette question, sont diffusés sur une base trimestrielle sur le site Internet du Ministère en vertu du Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels (art. 4, paragraphe 18). Inscrire le lien Internet.) : <http://www.acces.mce.gouv.qc.ca/>.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021

Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

Réponses aux demandes de renseignements généraux

2. Pour chacun des voyages faits en avion ou en hélicoptère par chaque membre du Conseil des ministres, des membres des cabinets ministériels au Québec et des dirigeants d'organismes pour 2019-2020 :
- les raisons du déplacement;
 - l'itinéraire et les dates du départ et/ou du retour;
 - les coûts ventilés;
 - le cas échéant, tout autre coût ventilé par poste : frais d'hébergement, frais de repas, autres frais, etc.;
 - pour les organismes, les noms et les titres des dirigeants et des fonctionnaires concernés et autres participants.

Liste des sommes dépensées pour les voyages en avion du 1^{er} avril 2019 au 31 mars 2020

But	Date	Lieu	Coût \$
Annonce de l'Entente sur le financement de mesures visant la réduction du coût de la vie au Nunavik	2019-04-08 au 2019-04-10	Kuujjauq	4 739 \$
Conférence : Le Nord et sa logistique	2019-06-06	Rouyn-Noranda	2 937 \$
Tournée Nunavik, Basse-Côte-Nord, Sept-Îles et Gaspésie	2019-07-31 au 2019-08-05	Puvirnituk – Kuujjauq - Goose Bay - Saint-Augustin - La Romaine - Sept-Îles	36 888 \$
Tournée des aînés	2019-09-01 au 2019-09-03	Sept-Îles – Ekuanitshit - Natashquan	7 672 \$
Dépôt du rapport final de la Commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones et certains services publics au Québec	2019-09-30	Val-d'Or	11 978 \$
Annonce avec le MSSS - Hôpital de Chisasibi	2019-10-17	Chisasibi - La Grande Rivière	4 645 \$
Rencontre des chefs et communautés de l'Abitibi	2019-11-16 au 2019-11-17	Val-d'Or	8 371 \$

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet du ministère en vertu du *Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels* (art. 4 paragraphe 17) : <http://www.acces.mce.gouv.qc.ca/>.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021

Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

Réponses aux demandes de renseignements généraux

3. Liste des dépenses en publicité (incluant celles sur Internet), en articles promotionnels et en commandites pour chaque ministère (y compris le cabinet ministériel) et organisme. Fournir la liste détaillée de ces dépenses en indiquant :
- a) la ventilation des sommes dépensées pour 2019-2020, et les prévisions pour 2020-2021;
 - b) les noms des firmes de publicité retenues;
 - c) la liste des contrats octroyés en indiquant le coût et le mode d'octroi pour chacun (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié);
 - d) les noms des fournisseurs, incluant les contrats de photographes;
 - e) le but visé par chaque dépense;
 - f) dans le cas d'une commandite, la raison et le nom de l'organisme bénéficiaire;
 - g) le coût total et ventilé pour les communiqués de presse.

Liste des dépenses en publicité et des articles promotionnels (Période du 1 ^{er} avril 2019 au 31 mars 2020)	Sommes dépensées en 2019-2020 (\$)
Presse écrite	
Centre des services partagés du Québec (CSPQ) : Placement dans le répertoire d'affaires et des communautés autochtones du Québec-Labrador 2019	1 895 \$
Cossette (CSPQ) : Placement médias imprimé pour souligner la Journée nationale des Autochtones 2019	1 609 \$

Les coûts reliés aux frais de publicité concernant les bureaux de circonscription sont régis par le *Règlement sur les allocations aux députés et aux titulaires de cabinet et sur les sommes versées à des fins de recherche et de soutien de l'Assemblée nationale*.

Pour les contrats de plus de 25 000 \$, l'information se trouve aux engagements financiers qui feront l'objet d'une étude particulière par la Commission de l'administration publique.

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet du ministère en vertu du *Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels* (art. 4 paragraphe 24) : <http://www.acces.mce.gouv.qc.ca/>.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021

Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

Réponses aux demandes de renseignements généraux

4. Liste des dépenses de publicité effectuées spécifiquement sur Internet (Facebook, Amazon, etc.) en indiquant :
- a) la ventilation des sommes dépensées pour 2019-2020, et les prévisions pour 2020-2021;
 - b) les noms des firmes de publicité retenues;
 - c) la liste des contrats octroyés en indiquant le coût et le mode d'octroi pour chacun (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié);
 - d) les noms des fournisseurs, incluant les contrats de photographes;
 - e) le but visé par chaque dépense.

Lorsque le contrat est conclu par l'intermédiaire d'une firme de publicité, détailler les publicités effectuées sur Internet.

Aucune dépense de publicité sur Internet.

Pour les contrats de plus de 25 000 \$, l'information se trouve aux engagements financiers qui feront l'objet d'une étude particulière par la Commission de l'administration publique.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021

Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

Réponses aux demandes de renseignements généraux

5. Liste des dépenses pour l'organisation et la tenue de conférences de presse, d'événements médiatiques, ou autres événements (sommets, congrès, conférences, etc.) séparément :

Par le cabinet ministériel :

- a) les sommes dépensées en 2019-2020 et les prévisions pour 2020-2021 ventilées par type d'événement;
- b) le but visé par chaque dépense;
- c) le nombre total et liste d'événements, ventilé par type d'événement.

Par le ministère ou l'organisme :

- d) les sommes dépensées en 2019-2020 et les prévisions, ventilées par type d'événement;
- e) le but visé par chaque dépense;
- f) le nombre total et liste d'événements, ventilé par type d'événement.

Par un professionnel ou par une firme externe :

- g) les sommes dépensées 2019-2020 et les prévisions pour 2020-2021, ventilées par type d'événement;
- h) le nom du professionnel ou de la firme de publicité;
- i) la liste des contrats octroyés en indiquant le coût et le mode d'octroi du contrat (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié);
- j) la liste et les noms des fournisseurs et consultants, s'il y a lieu, incluant les contrats de photographies, des vidéos, etc.;
- k) le but visé par chaque dépense;
- l) le nombre total et liste d'événements, ventilé par type d'événement.

Affaires autochtones

Journée de rencontre concernant le suivi des commissions d'enquête autochtones (CERP et ENFFADA) – 17 octobre 2019.

Sommes dépensées : 20 162 \$ pour 114 participants - (Centre des services partagés du Québec / Hôtel Delta Québec)

ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021

Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

Réponses aux demandes de renseignements généraux

6. La liste des dépenses en formation de communication :

Organisée par le ministère ou l'organisme :

- a) les sommes dépensées en 2019-2020 et les prévisions pour 2020-2021 ventilées par type d'événement;
- b) le but recherché par chaque dépense;
- c) nombre total et liste des formations ventilée par catégorie.

Donnée par un professionnel ou une firme externe :

- d) les sommes dépensées en 2019-2020 et les prévisions pour 2020-2021;
- e) le nom de la ou des firmes de publicité ou de communications;
- f) le mode d'octroi du contrat (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié);
- g) la liste et les noms des fournisseurs et/ou des consultants, s'il y a lieu;
- h) le but visé par chaque dépense;
- i) nombre total et liste des formations ventilée par catégorie.

Aucune dépense en formation de communication.

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet du ministère en vertu du *Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels* (art. 4 paragraphes 22 et 23) : <http://www.acces.mce.gouv.qc.ca/>.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021

Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

Réponses aux demandes de renseignements généraux

7. La liste des dépenses en formation de communication organisée pour le personnel politique, les membres du Conseil exécutif ou les députés en indiquant :
- a) les sommes dépensées pour l'exercice financier 2019-2020 et les prévisions pour 2020-2021;
 - b) le but visé par chaque dépense;
 - c) la nature de la formation;
 - d) les personnes ou la firme qui ont donné la formation;
 - e) les personnes qui ont reçu la formation ainsi que le titre de leur fonction.
-

Aucune dépense en formation de communication.

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet du ministère en vertu du *Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels* (art. 4 paragraphes 22 et 23) : <http://www.acces.mce.gouv.qc.ca/>.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021

Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

Réponses aux demandes de renseignements généraux

8. Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme, y compris le cabinet ministériel en 2019-2020, en indiquant :
- a) les noms du professionnel ou de la firme;
 - b) les noms de tous les sous-traitants associés au contrat, leur mandat et le résultat (rapport ou document final);
 - c) le détail des travaux ou services effectués (but visé);
 - d) la date d'octroi du contrat;
 - e) le coût total, y compris les avenants et/ou suppléments;
 - f) l'échéancier;
 - g) dans le cas d'octroi par soumission, fournir le nom des soumissionnaires et le montant des soumissions.

Lorsque le contrat est octroyé par le cabinet ministériel, l'indiquer.

Voir document joint.

Pour les contrats de plus de 25 000 \$, l'information se trouve aux engagements financiers qui feront l'objet d'une étude particulière par la Commission de l'administration publique, et ces informations sont aussi disponibles sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec : <https://seao.ca/>.

**MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF
ÉTUDE DES CRÉDITS**

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

8. Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme, y compris le cabinet ministériel en 2019-2020 en indiquant : le nom du professionnel ou de la firme; le nom de tous les sous-traitants associés au contrat, leur mandat et le résultat (rapport ou document final); le détail des travaux ou services effectués (but visé); la date d'octroi du contrat; le coût total, y compris les avenants et/ou suppléments; l'échéancier; dans le cas d'octroi par soumission, fournir le nom des soumissionnaires et le montant des soumissions.

NOM DU CONTRACTANT	OBJET DU CONTRAT	MONTANT	MODE D'OCTROI
Aéronolisement	Fournir les services de transport aérien	3 086	Contrat de gré à gré
Aéronolisement	Fournir les services de transport aérien	2 649	Contrat de gré à gré
Aéronolisement	Fournir les services de transport aérien	2 756	Contrat de gré à gré
Aéronolisement	Fournir les services de transport aérien	2 671	Contrat de gré à gré
Aéronolisement	Fournir les services de transport aérien	4 105	Contrat de gré à gré
Aéronolisement	Fournir les services de transport aérien	11 978	Contrat de gré à gré
Aéronolisement	Fournir les services de transport aérien	4 645	Contrat de gré à gré
Alpha traduction et interprétation inc.	Fournir les services d'interprète lors d'une rencontre avec des organismes communautaires	3 009	Contrat de gré à gré
America Interprétation Inc.	Fournir les services d'interprète lors d'une rencontre	2 175	Contrat de gré à gré
Centre d'amitié autochtone de Maniwaki	Participation à la Rencontre des coprésident(e)s des tables locales d'accessibilité aux services en milieu urbain pour les Autochtones	1 200	Contrat de gré à gré

NOM DU CONTRACTANT	OBJET DU CONTRAT	MONTANT	MODE D'OCTROI
Centre d'amitié autochtone de Sept-Iles	Participation à la Rencontre des coprésident(e)s des tables locales d'accessibilité aux services en milieu urbain pour les Autochtones	1 200	Contrat de gré à gré
Centre d'amitié autochtone de Val d'Or inc.	Participation à la Rencontre des coprésident(e)s des tables locales d'accessibilité aux services en milieu urbain pour les Autochtones	1 200	Contrat de gré à gré
Centre d'entraide et d'amitié autochtone de Senneterre	Participation à la Rencontre des coprésident(e)s des tables locales d'accessibilité aux services en milieu urbain pour les Autochtones	1 200	Contrat de gré à gré
Édifice 900 D'Youville Inc	Fournir les services de réparation et d'entretien d'immeuble	1 030	Contrat de gré à gré
Even Hotel NY Midtown	Fournir les services d'hébergement	1 038	Contrat de gré à gré
Guénette, Françoise	Fournir les services de préparation et d'animation d'une rencontre	2 000	Contrat de gré à gré
Imprimerie Héon & Nadeau Ltée	Fournir les services d'une réimpression d'un document	2 111	Contrat de gré à gré
Sioui, Linda	Fournir les services à titre de conseillère spéciale en éducation autochtone	1 000	Contrat de gré à gré
Super Centre de liquidation ABC inc.	Achat de 25 fauteuils de bureau	5 325	Contrat de gré à gré
Voyages Laurier Du Vallon Inc. , Les	Fournir les services de transport aérien	1 845	Contrat de gré à gré
Voyages Transat	Fournir les services de transport aérien	1 044	Contrat de gré à gré
Voyages Transat	Fournir les services de transport aérien	1 097	Contrat de gré à gré
Voyages Transat	Fournir les services de transport aérien	2 919	Contrat de gré à gré

NOM DU CONTRACTANT	OBJET DU CONTRAT	MONTANT	MODE D'OCTROI
Voyages Transat	Fournir les services de transport aérien	1 297	Contrat de gré à gré
Voyages Transat	Fournir les services de transport aérien	1 083	Contrat de gré à gré
Voyages Transat	Fournir les services de transport aérien	1 144	Contrat de gré à gré
Voyages Transat	Fournir les services de transport aérien	1 083	Contrat de gré à gré
Voyages Transat	Fournir les services de transport aérien	1 144	Contrat de gré à gré
Voyages Transat	Fournir les services de transport aérien	1 094	Contrat de gré à gré
Voyages Transat	Fournir les services de transport aérien	1 083	Contrat de gré à gré
Voyages Transat	Fournir les services de transport aérien	1 022	Contrat de gré à gré
Voyages Transat	Fournir les services de transport aérien	2 924	Contrat de gré à gré
Voyages Transat	Fournir les services de transport aérien	1 022	Contrat de gré à gré
Voyages Transat	Fournir les services de transport aérien	2 672	Contrat de gré à gré
Voyages Transat	Fournir les services de transport aérien	1 128	Contrat de gré à gré
Voyages Transat	Fournir les services de transport aérien	1 917	Contrat de gré à gré

NOM DU CONTRACTANT	OBJET DU CONTRAT	MONTANT	MODE D'OCTROI
Voyages Transat	Fournir les services de transport aérien	1 629	Contrat de gré à gré

ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021

Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

Réponses aux demandes de renseignements généraux

9. Liste détaillée de tous les appels d'offres publics du ministère ou de l'organisme, en indiquant :
- a) la liste des soumissions et le montant de chacune;
 - b) la grille d'évaluation des soumissions;
 - c) la justification du choix du soumissionnaire retenu et la justification de ce choix;
 - d) le délai entre la publication de l'appel d'offres et l'octroi du contrat;
 - e) le cas échéant, les appels d'offres annulés en cours de route et la raison de l'annulation.
-

Aucun appel d'offres public.

Ces informations sont toutefois disponibles sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec : <https://seao.ca/>.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021

Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04 Élément 01

Réponses aux demandes de renseignements généraux

10. Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'État, comités, conseils, etc.), fournir pour 2019-2020 :
- a) la liste de toutes les ressources œuvrant au sein d'un ministère ou d'un organisme et qui ne sont pas des employés du gouvernement;
 - b) le total des coûts reliés à ces consultants, ventilé par catégories (incluant le masse salariale);
 - c) le sommaire de tout contrat octroyé pour l'embauche de ces consultants;
 - d) le nom de chaque consultant et la firme par laquelle il est employé;
 - e) une description de son mandat;
 - f) la date du début de son contrat;
 - g) la date prévue de fin de son contrat;
 - h) sa rémunération annuelle.
-

Les informations relatives aux contrats octroyés à des firmes externes sont disponibles sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec : <https://www.seao.ca/> ainsi qu'aux engagements financiers de 25 000 \$ et plus qui feront l'objet d'une étude particulière par la Commission de l'administration publique.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021

Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

Réponses aux demandes de renseignements généraux

11. Pour chaque projet de développement informatique ou de modernisation des systèmes informatiques initié pour l'exercice financier 2019-2020, au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère, indiquer :
- a) le nom du projet;
 - b) la nature du projet;
 - c) l'échéancier initial (et revu s'il y a lieu);
 - d) le montant initialement prévu pour le projet;
 - e) les plus récentes évaluations du coût du projet;
 - f) les coûts engendrés jusqu'à maintenant par le projet, au total et ventilés par année financière;
 - g) l'estimation des coûts restant à déboursier pour compléter la réalisation du projet;
 - h) les firmes ou OSBL associés au développement du projet, incluant tous les sous-traitants associés au projet, les sommes qui leur ont été versées jusqu'à ce jour, le détail de tout contrat octroyé en précisant le mode d'octroi, le montant et les dates;
 - i) le pourcentage de réalisation jusqu'à ce jour;
 - j) le nombre d'employés (ETC) affectés à ce projet;
 - k) le nombre de consultants externes intégrés ou œuvrant au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère :
 - la valeur totale et ventilée des contrats ou ententes entre le ministère ou l'organisme et les firmes externes pour ces consultants;
 - l) indiquer si l'étude d'opportunité évaluant les possibilités qu'offre le logiciel libre a été réalisée, comme l'exige la Politique cadre sur la gestion des ressources informationnelles des organismes publics;
 - m) nombre et liste des pénalités appliquées à des sous-traitants dans le cadre des TI en 2019-2020.

Aucun projet informatique en cours.

De l'information sur les projets informatiques de plus de 100 000 \$ est également disponible sur le site Internet du Tableau de bord en ressources informationnelles à l'adresse suivante : <https://www.tableaubordprojetsri.gouv.qc.ca/tableau-de-bord/>.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021

Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

Réponses aux demandes de renseignements généraux

12. Pour chaque projet de développement informatique en infonuagique, au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère, indiquer :
- a) le nom du projet;
 - b) la nature du projet;
 - c) l'échéancier initial (et revu s'il y a lieu);
 - d) le montant initialement prévu pour l'ensemble du projet;
 - e) les plus récentes évaluations du coût du projet;
 - f) les coûts engendrés jusqu'à maintenant par le projet, au total et ventilés par année financière;
 - g) l'estimation des coûts restant à déboursier pour compléter la réalisation du projet;
 - h) les firmes ou OSBL associés au développement du projet, incluant tous les sous-traitants associés au projet, les sommes qui leur ont été versées jusqu'à ce jour, le détail de tout contrat octroyé en précisant le mode d'octroi, le montant et les dates;
 - i) le pourcentage de réalisation jusqu'à ce jour;
 - j) le nombre d'employés (ETC) affectés à ce projet;
 - k) le nombre de consultants externes intégrés ou œuvrant au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère :
 - la valeur totale et ventilée des contrats ou ententes entre le ministère ou l'organisme et les firmes externes pour ces consultants;
 - l) indiquer si l'étude d'opportunité évaluant les possibilités qu'offre le logiciel libre a été réalisée, comme l'exige la Politique-cadre sur la gestion des ressources informationnelles des organismes publics.

Veillez vous référer à la réponse de la question 11.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021

Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

Réponses aux demandes de renseignements généraux

13. De façon séparée et distincte, pour le cabinet ministériel et le bureau de circonscription, pour la Direction générale du ministère (bureau du sous-ministre, des sous-ministres adjoints et associés) et pour les organismes sous l'autorité du ministre, le montant, pour 2019-2020 (et la ventilation pour chaque mois), de chacune des dépenses suivantes :

- a) la photocopie;
- b) le mobilier de bureau;
- c) l'ameublement;
- d) la décoration et l'embellissement;
- e) le distributeur d'eau de source;
- f) le remboursement des frais de transport;
- g) le remboursement des frais d'hébergement;
- h) le remboursement des frais de repas;
- i) le remboursement des frais d'alcool et de fêtes;
- j) l'ensemble des dépenses applicables à la participation à des congrès, des colloques et toute session de type perfectionnement ou ressourcement :
 - I. a) au Québec;
 - II. b) à l'extérieur du Québec.

DÉPENSES	COÛTS \$
Photocopie	17 719 \$
Mobilier de bureau et ameublement	6 425 \$
Distributeur d'eau de source	1 617 \$
Frais de transport	212 074 \$
Frais d'hébergement et de repas	89 924 \$
Frais d'alcool et de fêtes	0 \$
Participation à des congrès, des colloques et à toute session de type perfectionnement ou ressourcement au Québec	18 593 \$
Participation à des congrès, des colloques et à toute session de type perfectionnement ou ressourcement à l'extérieur du Québec	0 \$

Veuillez référer à la réponse de la question 18 en ce qui concerne la décoration et l'embellissement.

Les coûts reliés aux bureaux de circonscription sont régis par le *Règlement sur les allocations aux députés et aux titulaires de cabinets et sur les sommes versées à des fins de recherche et de soutien de l'Assemblée nationale.*

ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021

Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

Réponses aux demandes de renseignements généraux

14. De façon séparée et distincte, pour le cabinet ministériel, pour la Direction générale du ministère (bureau du sous-ministre, des sous-ministres adjoints et associés) et pour les organismes sous l'autorité du ministre, le montant pour 2019-2020, ventilé par mois, de chaque dépense reliée à la téléphonie :

- a) le nombre de téléphones cellulaires utilisés, ainsi que la marque et le modèle de chaque appareil;
- b) le nombre de tablettes électroniques utilisées ainsi que la marque et le modèle de chaque appareil;
- c) les coûts d'acquisition des appareils;
- d) le coût d'utilisation des appareils;
- e) le coût des contrats téléphoniques;
- f) les noms des fournisseurs;
- g) le nombre de minutes utilisées;
- h) le coût des frais d'itinérance et la proportion de ceux-ci qui ont été assumés respectivement par le cabinet, le ministère ou l'organisme;
- i) le coût lié aux dépassements des forfaits de données et la proportion de ceux-ci qui ont été assumés respectivement par le cabinet, le ministère ou l'organisme ;
- j) les coûts de résiliation, s'il y a lieu;
- k) le nombre d'ordinateurs portables utilisés ainsi que la marque et le modèle de chaque appareil.

Coûts d'acquisition des téléphones cellulaires (a)	Coût des contrats téléphoniques (d et e)	Coût des frais d'itinérance (h)
0 \$	8 265 \$	248 \$

Coût lié au dépassement des forfaits de données (i)	Coût des frais de résiliation des téléphones cellulaires (j)
919 \$	252 \$

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet du ministère en vertu du *Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels* (art. 4 paragraphe 25) : <http://www.acces.mce.gouv.qc.ca/>.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021

Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

Réponses aux demandes de renseignements généraux

15. Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2019-2020 ainsi que les prévisions pour 2020-2021 :
- a) le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) de 35 ans et plus;
 - b) le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) de 35 ans et moins;
 - c) le nombre total de jours de maladie pris par le personnel;;
 - d) le nombre de personnes ayant dans leur réserve de congé de maladie moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus, et leur valeur estimée, par catégorie d'emploi;
 - e) le nombre d'heures supplémentaires travaillées par le personnel et la répartition de la rémunération de ces heures supplémentaires (argent, vacances, etc.);
 - f) le nombre total de jours de vacances pris par le personnel;
 - g) le nombre de personnes ayant dans leur réserve de jours de vacances moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus, et leur valeur estimée, par catégorie d'emploi;
 - h) le nombre de plaintes pour harcèlement psychologique;
 - i) le nombre de personnes et la répartition par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, contractuels, etc.) qui reçoivent une rémunération du ministère ou d'un organisme relevant du ministère, et qui reçoivent également une prestation de retraite d'un régime de retraite du secteur public, parapublic ou des réseaux de la santé et de l'éducation, soit les commissions scolaires, les cégeps, les établissements universitaires, les agences régionales et les établissements hospitaliers;
 - j) l'évolution des effectifs réguliers par catégorie d'emploi (cadres supérieurs et intermédiaires, professionnels, techniciens, personnel de bureau, ouvriers et agents de la paix, etc.) et par leur territoire habituel de travail (centre principal de direction et chacune des régions);
 - k) l'évolution du nombre d'employés bénéficiant d'un traitement additionnel en raison de la complexité de la tâche à accomplir;
 - l) le nombre d'employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui normalement prévu pour la tâche qu'ils ont accomplie;
 - m) le nombre de postes par catégories d'emploi et par leur territoire habituel de travail (le centre principal de direction et chacune des régions);
 - n) le niveau des effectifs pour chacune des catégories d'emploi pour chacun des cinq prochains exercices budgétaires;
 - o) le nombre d'employés permanents et temporaires;
 - p) le nombre de départs volontaires, ventilé par raisons du départ;
 - q) le nombre de postes abolis ventilé par corps d'emploi;
 - r) l'effectif autorisé par le SCT en vertu de la Loi 15 sur le contrôle des effectifs;
 - s) le nombre de postes vacants et le nombre d'ETC non comblés, ventilé par région.

RÉPONSES :

Voir documents joints.

(Réponses aux questions a) b) c) d) e) f) g) h) i) j) k) l) m)).

q) Aucune abolition de poste pour 2019-2020.

n) o) p) r) La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

s) 5

ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021
Secrétariat aux affaires autochtones
Portefeuille 140
Programme 04

15. Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2019-2020 ainsi que les prévisions pour 2020-2021 :

- a) le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.); 35 ans et plus;
- b) le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.); 35 ans et moins;

CORPS D'EMPLOI	PERSONNEL MASCULIN	PERSONNEL FÉMININ	MOINS DE 35 ANS	35 ANS ET PLUS	PERSONNES HANDICAPÉES	ANGLOPHONES	AUTOCHTONES	MEMBRE DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES
ADMINISTRATEURS D'ÉTAT	1	1		2				
CADRES	3			3				
PROFESSIONNELS	19	16	8	27		1	3	3
FONCTIONNAIRES	1	8		9				
OUVRIERS								
TOTAL	24	25	8	41	0	1	3	3
% par rapport à l'effectif occupé (49)	49,0%	51,0%	16,3%	83,7%	0,0%	2,0%	6,1%	6,1%

ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021
Secrétariat aux affaires autochtones
Portefeuille 140
Programme 04

15. Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2019-2020 ainsi que les prévisions pour 2020-2021 :

- c) le nombre total de jours de maladie pris par le personnel;
- e) le nombre total d'heures de travail supplémentaires réalisées par le personnel et répartition de la rémunération de ces heures supplémentaires (argent, vacances, etc.);
- f) le nombre total de jours de vacances pris par le personnel;
- h) le nombre de plaintes pour harcèlement psychologique.

	NOMBRE TOTAL DE JOURS DE VACANCES PRIS PAR LE PERSONNEL JRS				NOMBRE TOTAL DE JOURS DE MALADIE PRIS PAR LE PERSONNEL JRS				NOMBRE D'HEURES DE TRAVAIL SUPPLÉMENTAIRES RÉALISÉES					
	PAYÉES HRES		COMPENSÉES HRES		TOTAL HRES									
	EMP SUP	CADRES	PROF	FONC	EMP SUP	CADRES	PROF	FONC	PROF	FONC	PROF	FONC	PROF	FONC
AVRIL			45,0	13,8			13,6	1,0						
MAI		4,0	17,0	-			13,6	2,8						
JUIN			81,0	8,0			10,5	5,2						
JUILLET	15,0	13,0	158,0	30,5	1,0	18,1	2,3	540,00		1 236,00	47,00	1 776,00	47,00	
AOÛT		42,0	180,5	57,0			35,9	0,9						
SEPTEMBRE			17,0	7,5			36,5	3,9						
OCTOBRE		1,0	36,0	13,5	0,5	44,7	9,2							
NOVEMBRE			8,0	11,0	2,5	17,2	18,2							
DÉCEMBRE	3,0	3,0	63,5	17,0			22,5	3,9						
JANVIER	2,0	6,0	20,0	8,0			30,8	8,8						
FÉVRIER		-	19,0	4,5			25,4	15,8						
MARS			14,5	9,0			38,4	6,3						
TOTAL	20,0	69,0	659,5	179,8	-	4,0	307,1	78,2	32 224,90	55 120,00	1 839,72	87 344,90	1 839,72	

h) Le nombre de plaintes pour harcèlement psychologique : cette question n'est pas pertinente à l'exercice d'étude des crédits.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021
Secrétariat aux affaires autochtones
Portefeuille 140
Programme 04

15. Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2019-2020 ainsi que les prévisions pour 2020-2021 :

- i) le nombre de personnes et la répartition par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, contractuels, etc.) qui reçoivent une rémunération du ministère ou d'un organisme relevant du ministère, et qui reçoivent également une prestation de retraite d'un régime de retraite du secteur public, parapublic ou des réseaux de la santé ou et de l'éducation, soit les commissions scolaires, les cégeps, les établissements universitaires, les agences régionales et les établissements hospitaliers;
- j) l'évolution des effectifs réguliers par catégories d'emploi (cadres supérieurs et intermédiaires, professionnels, techniciens, personnel de bureau, ouvriers et agents de la paix, etc.) et par leur territoire habituel de travail (centre principal de direction et chacune des régions);
- k) l'évolution du nombre d'employés bénéficiant d'un traitement additionnel en raison de la complexité de la tâche à accomplir;
- l) le nombre d'employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui normalement prévu pour la tâche qu'ils ont accomplie;
- m) le niveau des effectifs pour chacune des catégories d'emploi pour chacun des cinq prochains exercices budgétaires;
- n) le nombre d'employés permanents et temporaires;
- o) le nombre de départs volontaires ventilés par raison du départ;
- p) l'effectif autorisé par le SCT en vertu de la Loi 15 sur le contrôle des effectifs.

RÉPARTITION DE L'EFFECTIF RÉGULIER PAR CATÉGORIES D'EMPLOI		RÉPARTITION DE L'EFFECTIF RÉGULIER PAR RÉGIONS ADMINISTRATIVES		NOMBRE D'EMPLOYÉS BÉNÉFICIAIRE D'UN TRAITEMENT ADDITIONNEL À CELUI PRÉVU (Complexité)	NOMBRE D'EMPLOYÉS BÉNÉFICIAIRE D'UN TRAITEMENT SUPÉRIEUR À CELUI PRÉVU (Horaire majoré)
1-Administrateur d'État	2	03-Capitale-Nationale	48	15	7
2-Cadre	3	06-Montréal	1		
3-Professionnel	35				
5-Fonctionnaire	9				
TOTAL:	49	TOTAL:	49		

i) En ce qui a trait à l'information recherchée concernant la liste du personnel, par catégorie d'emploi, qui reçoit une rémunération et une prestation de retraite d'un régime de retraite, nous vous informons que ces renseignements renferment des renseignements personnels confidentiels au sens de l'article 54 de la Loi sur l'accès. Le paragraphe 1° de l'article 53 ainsi que le premier alinéa de l'article 59 de cette loi nous obligent à refuser de donner accès à ces renseignements. Par ailleurs, l'amalgame des renseignements recherchés n'a pas un caractère public conformément à l'article 57 de la Loi sur l'accès.

n) o) p) r) Les réponses à ces questions seront transmises par le Secrétariat du Conseil du trésor.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021
SECRETARIAT AUX AFFAIRES AUTOCHTONES
Portefeuille 140
Programme 4

15. Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2019-2020 ainsi que les prévisions pour 2020-2021 :

d) le nombre de personnes ayant dans leur réserve de congés de maladie moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus, et leur valeur estimée, par catégorie d'emploi;

MALADIES												
NOMBRE DE PERSONNES					VALEUR ESTIMÉE \$							
	0-10 JOURS	10-50 JOURS	50-100 JOURS	100 JOURS +		0-10 JOURS	10-50 JOURS	50-100 JOURS	100 JOURS +			
Emplois supérieurs		1	1		Emplois supérieurs						72 596,16 \$	10 992,05 \$
Cadres		2	1		Cadres						52 705,35 \$	8 617,28 \$
Professionnels	11	9	16		Professionnels				14 875,48 \$	366 982,62 \$	117 412,86 \$	
Fonctionnaires	4	1	4		Fonctionnaires				3 151,19 \$	9 946,56 \$	16 771,89 \$	
Total	15	13	22		Total				18 026,67 \$	502 230,69 \$	153 794,08 \$	

g) le nombre de personnes ayant dans leur réserve de jours de vacances moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus, et leur valeur estimée, par catégorie d'emploi;

VACANCES												
NOMBRE DE PERSONNES	Négative					VALEUR ESTIMÉE \$	Négative					
		0-10 JOURS	10-50 JOURS	50-100 JOURS	100 JOURS +			0-10 JOURS	10-50 JOURS	50-100 JOURS	100 JOURS +	
Emplois supérieurs			1	1		Emplois supérieurs					26 521,37 \$	122 466,40 \$
Cadres		1	2			Cadres		4 847,22 \$	25 868,43 \$			
Professionnels		1	33	2		Professionnels		503,02 \$	233 031,07 \$	44 672,76 \$		
Fonctionnaires			7	2		Fonctionnaires			25 288,26 \$	29 266,45 \$		
Total		2	43	5		Total		5 350,24 \$	310 709,13 \$	196 405,61 \$		

ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021

Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

Réponses aux demandes de renseignements généraux

16. Pour chaque ministère et organismes, par direction, pour l'année 2019-2020 et les prévisions pour l'année 2020-2021 de :

- a) le nombre de départs à la retraite, incluant le total et la ventilation des indemnités versées ou estimées;
- b) le nombre de remplacements effectués en application du plus récent Plan de gestion des ressources humaines;
- c) le nombre de départs à la retraite prévus pour 2020-2021 et les indemnités de retraite qui seront versées.;
- d) le nombre de retraités de la fonction publique ou parapublique engagés pour un ou des contrats.

-
- a) La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor. Prendre note qu'il n'y a pas d'entente de retraite pour 2019-2020 et 2020-2021.
 - b) Nombre de remplacements effectués en application du Plan de gestion des ressources humaines : fin de cette mesure au 31 mars 2015.
 - c) Veuillez vous référer à la réponse de la question 16 a).
 - d) Aucun retraité de la fonction publique ou parapublique engagé pour un ou des contrats.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021

Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

Réponses aux demandes de renseignements généraux

17. Liste des baux pour les espaces occupés par les ministères et organismes en 2019-2020 en indiquant pour chacun d'eux :

- a) l'emplacement de la location;
- b) la superficie totale pour chaque local loué;
- c) la superficie totale réellement occupée;
- d) la superficie inoccupée;
- e) le coût de location au mètre carré;
- f) le coût total de ladite location;
- g) les coûts d'aménagement, de rénovations réalisées depuis le 1^{er} avril 2011, la nature des travaux et le ou les bureaux visés;
- h) la durée du bail;
- i) propriétaire de l'espace loué;
- j) les noms des sous-locataires et les revenus liés à des sous-locations, le cas échéant;
- k) s'il s'agit d'un renouvellement de bail ou d'un bail concernant une nouvelle adresse.

900, rue d'Youville, Québec

Superficie	Coût total	Coûts aménagement/ rénovation	Durée du bail	Propriétaire
2 164,99 (m ²)	571 240 \$	Voir note	2011-07-01 au 2026-06-30	Entente d'occupation avec la Société québécoise des infrastructures

Note : Veuillez vous référer à la réponse de la question 18.

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur une base annuelle sur le site Internet du ministère en vertu du *Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels* (art. 4 paragraphe 27) : <http://www.acces.mce.gouv.qc.ca/>.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021

Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

Réponses aux demandes de renseignements généraux

18. Pour la direction générale du ministère et la haute direction des organismes publics, fournir le détail et la ventilation des coûts pour 2019-2020, du déménagement, de l'aménagement, de la rénovation et autres travaux effectués dans les espaces occupés, incluant :

- a) les dates des travaux;
 - b) les coûts;
 - c) le nom de la ou des firmes ayant effectué les travaux.
-

Le total des coûts est de 4 732 \$.

L'information fournie inclut le cabinet ministériel. Les coûts reliés aux bureaux de circonscription sont régis par le *Règlement sur les allocations aux députés et aux titulaires de cabinets et sur les sommes versées à des fins de recherche et de soutien de l'Assemblée nationale*.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021

Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

Réponses aux demandes de renseignements généraux

19. De façon séparée et distincte, pour le cabinet ministériel, les bureaux de circonscription des ministres, fournir le détail et la ventilation des coûts, pour 2019-2020, du déménagement, de l'aménagement, de la rénovation et autres travaux effectués dans les espaces occupés, incluant :

- a) les dates des travaux;
 - b) les coûts;
 - c) le nom de la ou des firmes ayant effectué les travaux.
-

Veuillez vous référer à la réponse de la question 18.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021

Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

Réponses aux demandes de renseignements généraux

20. Liste du personnel de cabinet de chaque membre du Conseil des ministres durant l'année 2019-2020, en indiquant pour chaque individu :

- a) la date de l'entrée en fonction et la date de départ, le cas échéant;
- b) le titre de la fonction;
- c) l'adresse du port d'attache;
- d) le traitement annuel ou, selon le cas, les honoraires versés;
- e) la prime de départ versée, le cas échéant;
- f) le montant total et la ventilation des primes ou bonis reçus;
- g) la liste du personnel politique, incluant le personnel de soutien, qui fait partie de la fonction publique et de quelle masse salariale il relève;
- h) la description de tâches;
- i) le montant détaillé des salaires, des honoraires et des contrats donnés par le cabinet pour 2019-2020;
- j) le nombre total d'employés au cabinet;
- k) la masse salariale totale par cabinet pour 2019-2020;
- l) le nom des employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui prévu pour la fonction occupée;
- m) s'il a ou non signé les directives du premier ministre intitulées *Directive sur la transparence et l'éthique relativement à l'exercice des fonctions du personnel des cabinets de ministre et Directive concernant les règles applicables lors de la cessation d'exercice de certaines fonctions pour l'État.*

Cabinet de la ministre responsable des Affaires autochtones		
MEMBRES DU PERSONNEL	TITRE DE LA FONCTION	PORT D'ATTACHE
Boileau, Alana	Attachée politique	Montréal
Châteauneuf, Isabel	Employée de soutien	Québec
Fontaine, Lauréanne	Attachée politique	Montréal
Gendron, Martine	Attachée politique	Saint-Joseph-du-Lac
Gros-Louis, Nadine	Conseillère politique	Québec
Hudon, Jacques	Conseiller politique	Montréal
Jiménez-Motta, Luz	Employée de soutien	Québec
Lafontaine, Lucie	Attachée politique	Saint-Joseph-du-Lac
O'Bomsawin, Jennifer	Attachée politique	Québec
Paradis, Michel	Conseiller politique	Québec
Perrier, Robert	Attaché politique	Saint-Joseph-du-Lac
Picard, Maryse	Directrice de cabinet	Québec
Quenneville, Lyne	Attachée politique	Saint-Joseph-du-Lac
Simard, Annie	Conseillère politique	Québec
Tondreau, Danik	Attaché politique	Saint-Joseph-du-Lac
Véronneau, Yannick	Attaché politique	Saint-Joseph-du-Lac
Villemaire, Jean-Bernard	Conseiller politique	Montréal

La masse salariale autorisée pour le cabinet de la ministre responsable des Affaires autochtones pour 2019-2020 est de 735 000 \$ (C.T. : 220472 du 5 mars 2019).

ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021

Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

Réponses aux demandes de renseignements généraux

21. Liste des sommes d'argent versées en 2019-2020, par mois, à même le budget discrétionnaire du ministre, du ministre délégué et du ministère ou de l'organisme, en indiquant :

- a) le nom de l'organisme concerné ou de la personne;
- b) la circonscription électorale;
- c) le montant attribué;
- d) le détail du projet visé et le but poursuivi par le ministère ou l'organisme.

Note concernant les sommes d'argent versées en 2019-2020 à même le budget du ministère :

Le programme Projets ponctuels autochtones est un programme de subventions qui vise essentiellement le soutien de projets ponctuels, ainsi que d'initiatives de portée sociocommunautaire de divers types, en provenance de promoteurs et d'organisations autochtones, d'organismes non autochtones reconnus par le milieu autochtone et des institutions scolaires et universitaires qui appuient des initiatives concrètes au profit des Autochtones, notamment :

ORGANISMES	MONTANT
Ahkwesahsne Mohawk Board of Education	3 000 \$
Algonquin Nation Program and Services Secretariat	3 000 \$
Algonquin Nation Program and Services Secretariat	3 000 \$
Algonquin Nation Program and Services Secretariat	19 000 \$
Algonquins of Barriere Lake	10 000 \$
Angeliss	1 500 \$
Angeliss	1 000 \$
Archéo-Mamu Côte-Nord	4 995 \$
Archéo-Mamu Côte-Nord	3 000 \$
Assemblée des Premières Nations Québec-Labrador	60 000 \$
Association canadienne francophone pour le savoir	5 000 \$
Association canadienne pour les Nations Unies section de Québec	3 000 \$
Association des femmes Inuits du Nunavik Saturviit	10 000 \$
Association québécoise de l'industrie du disque, du spectacle et de la vidéo (ADISQ) inc.	10 000 \$
Centre Cyber-aide	14 949 \$
Centre d'amitié autochtone de La Tuque	1 500 \$
Centre d'amitié autochtone de Québec	1 500 \$
Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or	4 000 \$
Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or	3 000 \$
Centre d'amitié autochtone du Saguenay	5 000 \$
Centre d'amitié autochtone du Saguenay	5 000 \$
Centre de développement de la formation et de la main-d'œuvre huron-wendat	4 000 \$
Centre de développement de la formation et de la main-d'œuvre huron-wendat	40 000 \$
Centre de développement de la formation et de la main-d'œuvre huron-wendat	3 000 \$
Centre de la petite enfance Nuitsheuakan	3 000 \$
Centre de Santé d'Ekuanitshit	5 000 \$
Centre de santé Marie-Paule-Sioui-Vincent	9 505 \$
Centre des Premières Nations Nikanite	1 800 \$

Centre des Premières Nations Nikanite	25 000 \$
Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal	25 000 \$
Centre interuniversitaire d'études et de recherches autochtones	3 001 \$
Centre Unicura	3 616 \$
Cercle Kisis	1 500 \$
Chaire de leadership en enseignement en foresterie autochtone de l'Université Laval	14 820 \$
Chaire de leadership en enseignement en foresterie autochtone de l'Université Laval	2 500 \$
Commission de développement économique des Premières Nations du Québec	1 210 \$
Comptoir Agoshin	5 715 \$
Conseil de la nation anishnabe	1 500 \$
Conseil de la nation anishnabe	1 500 \$
Conseil des Abénakis de Wôlinak	1 500 \$
Conseil des Atikamekw de Manawan	5 000 \$
Conseil des Atikamekw de Manawan	1 500 \$
Conseil des Atikamekw de Manawan	3 000 \$
Conseil des Atikamekw de Wemotaci	20 000 \$
Conseil des Innus de Nutashkuan	3 000 \$
Conseil des Innus de Nutashkuan	20 000 \$
Conseil des Innus de Uashat mak Mani-Utenam	5 000 \$
Conseil des Innus d'Ekuanitshit	1 000 \$
Conseil des Innus d'Ekuanitshit	10 000 \$
Conseil des Innus d'Unamen Shipu	1 200 \$
Conseil en Éducation des Premières Nations	3 000 \$
Coop de solidarité Nitaskinan	5 000 \$
Corporation Nikanik – Institut Mososwan	3 000 \$
Cree Nation of Chisasibi	10 000 \$
Cree Women of Eeyou Istchee Association	10 000 \$
Cree Women of Eeyou Istchee Association	5 000 \$
École secondaire Kassinu Mamu	3 000 \$
Élisabeth Chantal-Janicki	7 000 \$
Enviro Foto	3 500 \$
Etienne Gill-Sioui	16 000 \$
Événements Côte-Nord	5 000 \$
Femmes autochtones du Québec	3 000 \$
Festival du conte et de la légende de l'Innucadie	10 000 \$
Festival du conte et de la légende de l'Innucadie	15 000 \$
Festival L'Outaouais en fête	1 500 \$
Fun Sport Canada	1 000 \$
Fun Sport Canada	1 900 \$
Fun Sport Canada	1 000 \$
Fun Sport Canada	1 000 \$
Gouvernement de la nation crie	50 000 \$
Grand Conseil de la Nation Waban-Aki	3 000 \$
Groupe d'éducation et d'éco-surveillance de l'eau (G3E)	5 000 \$
Innu Takuaihan Uashat mak Mani Utenam	80 000 \$
Institut Tshakapesh	15 000 \$
Kahnawà:ke Labor Office	3 224 \$
Kanesatake Health Center Inc.	3 000 \$
Kanien'kehá:ka Onkwawén:na Raotitíóhkwa Language and Cultural Center	3 000 \$
Kitigan Zibi Anishinabeg Community Services	20 000 \$
Kwahiatonhk!	10 000 \$
Lara Bastien Sioui	35 000 \$
Les Épices du guerrier	5 000 \$

Les productions 24 images inc.	1 000 \$
Les Productions de brousse	5 000 \$
Les Productions Innu Nikamu	8 000 \$
Les productions Nikol Brunet	2 000 \$
Listuguj Adult and Elderly Care Program	10 000 \$
Listuguj Mi'qmaq First Nation Government	20 000 \$
Listuguj Mi'qmaq First Nation Government	3 000 \$
Long Point First Nation	19 980 \$
Maison des Jeunes Niwitcewakan-wapi	10 000 \$
Marché de Noël de Wendake	5 000 \$
Marie-Pier Duchesneau Couillard	23 277 \$
Micmacs of Gesgapegiag Band	3 000 \$
Mundial Montréal	5 000 \$
Musée ambulant	5 000 \$
Musée Shaputuan	5 000 \$
Musée Shaputuan	1 500 \$
Naskapi Nation of Kawawachikamach	3 000 \$
Northern Village of Tasiujaq	19 800 \$
Northern Village of Tasiujaq	3 000 \$
Northern Village of Tasiujaq	3 797 \$
Nunavik Volleyball	3 000 \$
Nunavik Volleyball	3 000 \$
OktoÉcho	4 000 \$
Orchestre philharmonique de la Relève du Québec	4 000 \$
Parc régional du Mont-Ham	1 500 \$
Partenariat de recherche Habiter le Nord Québécois - École d'architecture de l'Université Laval	8 050 \$
Paysages éclatés	2 000 \$
Pointe-À-Callière - Cité d'archéologie et d'histoire de Montréal	5 000 \$
Première nation de Wolf Lake	3 000 \$
Raphaël Picard	1 500 \$
Recherches amérindiennes au Québec	3 000 \$
Régie intermunicipale du Parc régional de la Rivière-du-Nord	1 500 \$
Sakia Wabie-Alarie	3 189 \$
Société de Communication Atikamekw-Montagnais	20 000 \$
Société de développement économique ilnu	5 000 \$
Société Recherches amérindiennes au Québec	5 000 \$
Station de radio montagnaise de Nutashkuan Uashamek kaiaumistik 89.9 fm	1 000 \$
Sungirtuivik - Family House Inukjuak	3 000 \$
Terre innue (9104-0998 Québec Inc.)	7 500 \$
Tourisme autochtone Québec	10 000 \$
Tourisme Wendake	10 000 \$
Tourisme Wendake	5 000 \$
Trans RD (9219-3069 Québec inc.)	22 000 \$
Tukisiniarvik School	5 000 \$
Union Québécoise de Réhabilitation des Oiseaux de Proie (UQROP)	8 000 \$
Université de Montréal - Département d'anthropologie	5 000 \$
Université du Québec à Montréal - Réseau québécois en études féministes	5 000 \$
Université Laval	15 000 \$

L'information concernant les sommes d'argent versées à même le budget discrétionnaire du ministre est disponible dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet du ministère en vertu du *Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels* (art. 4 paragraphe 26) : <http://www.acces.mce.gouv.qc.ca/>.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021

Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

Réponses aux demandes de renseignements généraux

22. Liste du personnel hors structure, par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), rémunéré par le ministère, mais qui n'occupe aucun poste dans ce ministère :

- a) le nom de la personne;
- b) le poste occupé;
- c) le salaire de base et les bonis, le cas échéant;
- d) l'assignation initiale et l'assignation actuelle;
- e) la date de l'assignation hors structure;
- f) la date de la fin de l'assignation, s'il y a lieu;
- g) les prévisions pour 2020-2021.

Aucun personnel hors structure pour 2019-2020.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021

Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

Réponses aux demandes de renseignements généraux

23. Liste du personnel en disponibilité par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires etc.) en indiquant :

- a) le poste initial;
 - b) le salaire;
 - c) le poste actuel, s'il y a lieu;
 - d) la date de la mise en disponibilité;
 - e) les prévisions pour 2020-2021.
-

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021

Secrétariat aux affaires autochtones

Portefeuille 140

Programme 04

Réponses aux demandes de renseignements généraux

24. Pour chaque ministère et organismes public (y compris les agences, sociétés, établissements, institutions, etc.), fournir pour 2019-2020 le nombre d'occasionnels mis à pied dont le ministère ou l'organisme a mis fin à l'emploi ou dont le contrat n'a pas été renouvelé, en précisant la ou les raisons et en ventilant :

- a) par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, personnel de soutien, fonctionnaires, etc.)
 - b) par catégorie d'âge;
 - c) prévisions pour 2020-2021.
-

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021

Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

Réponses aux demandes de renseignements généraux

25. Pour chaque ministère et organisme, depuis cinq ans, fournir le nombre de postes abolis par catégorie d'emploi, leur port d'attache (par exemple dans un bureau régional) ainsi que les prévisions pour 2020-2021.

Aucun poste n'a été aboli pour 2019-2020.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021

Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

Réponses aux demandes de renseignements généraux

26. Pour chaque ministère et organisme, liste des bureaux régionaux et de l'effectif étant rattaché, par catégorie d'emploi, à chacun de ces bureaux. Présenter l'évolution depuis cinq ans, ainsi que les prévisions pour 2020-2021, par mission.

Veillez vous référer à la réponse de la question 15 j).

ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021

Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

Réponses aux demandes de renseignements généraux

27. Liste du personnel rémunéré par le ministère et affecté à d'autres organismes publics parapublics, parapublics non gouvernementaux et autres, en indiquant :

- a) le nom de la personne;
 - b) le poste occupé et le nom de l'organisme;
 - c) le salaire de base et les bonis, le cas échéant;
 - d) l'assignation initiale;
 - e) l'assignation actuelle;
 - f) la date de l'assignation hors structure;
 - g) la date de la fin de l'assignation (s'il y a lieu).
-

Aucun personnel rémunéré affecté ailleurs pour 2019-2020.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021

Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

Réponses aux demandes de renseignements généraux

28. Liste de tous les abonnements aux journaux, aux revues mensuelles, aux publications (format papier ou électronique), aux sites spécialisés de recherche sur Internet (Eureka, etc.) du ministère et des organismes publics 2019-2020, en précisant pour chaque abonnement :

- a) le coût de chacun;
- b) le fournisseur;
- c) la nature du service.

Ventiler le montant total par catégories.

DÉPENSES (Abonnements)	COÛT (\$)
Journaux périodiques (électronique)	871 \$

L'information fournie inclut les cabinets ministériels.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021

Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

Réponses aux demandes de renseignements généraux

29. Liste de tous les abonnements aux journaux, aux revues mensuelles, aux publications (format papier ou électronique), aux sites spécialisés de recherche sur Internet (Eureka, etc.) du cabinet ministériel en 2019-2020, en précisant pour chaque abonnement :

- d) le coût de chacun;
- e) le fournisseur;
- f) la nature du service.

Ventiler le montant total par catégories.

Veillez vous référer à la réponse de la question 28.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021

Secrétariat aux affaires autochtones

Portefeuille 140

Programme 04

Réponses aux demandes de renseignements généraux

30. Les sommes déboursées par le cabinet ministériel, le ministre ou les organismes publics pour l'achat de billets de saison, de billets de spectacles ou d'événements sportifs et culturels, les billets d'événements et de conférences organisées par les chambres de commerce, pour la réservation de loges et les frais payés afin de devenir membre d'un club privé ou autre.
-

Aucune somme déboursée.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021

Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

Réponses aux demandes de renseignements généraux

31. Pour chaque site Internet du ministère ou de l'organisme public (incluant les événements ponctuels), fournir, et ce, depuis l'existence du site :

- a) le nom du site Web;
 - b) le nom de la firme ou du professionnel des personnes qui ont conçu le site;
 - c) les coûts de construction du site;
 - d) les coûts d'hébergement, d'entretien et de mise à jour;
 - e) les coûts de modernisation ou de refonte (en spécifiant combien de fois le site a été refait et les raisons du changement);
 - f) la fréquence journalière, hebdomadaire et mensuelle des visites ventilée par section et/ou page du site (nombre de « hits »);
 - g) la fréquence moyenne de mise à jour;
 - h) le responsable du contenu sur le site;
 - i) les noms de domaines réservés;
 - j) les coûts liés à la réservation de noms de domaines.
-

Sites	Adresse	Coûts totaux	Fournisseur
Site du Secrétariat aux affaires autochtones	www.autochtones.gouv.qc.ca	n.d.*	Site entièrement conçu à l'interne

* Le site Internet du Secrétariat aux affaires autochtones est hébergé sur le site du ministère du Conseil exécutif, il est donc difficile de déterminer les coûts spécifiquement attribuables au site du SAA, ils sont donc inclus dans la réponse du ministère du Conseil exécutif.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021

Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

Réponses aux demandes de renseignements généraux

32. Nominations, pour 2019-2020, de mandataires, d'émissaires, de négociateurs, de médiateurs, de commissaires, d'experts, d'enquêteurs et sans en restreindre la portée :

- a) la liste;
 - b) le nom de la personne;
 - c) les mandats de chacune de ces personnes;
 - d) le détail des contrats octroyés pour chaque mandat;
 - e) le résultat du travail effectué;
 - f) les échéances prévues;
 - g) les sommes impliquées.
-

Veillez vous référer à la réponse de la question 8.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021

Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

Réponses aux demandes de renseignements généraux

33. Pour 2019-2020, les dépenses effectuées par ministère pour les tournées, les visites ou rencontres ministérielles et sous-ministérielles dans les régions du Québec, en précisant :

- a) les régions et les villes visitées;
- b) les personnes rencontrées;
- c) pour les organismes, les noms et les titres des dirigeants et des fonctionnaires concernés et autres participants;
- d) les raisons du déplacement;
- e) l'itinéraire et les dates du départ et/ou du retour;
- f) les coûts ventilés;
- g) le cas échéant, tout autre coût ventilé par poste : frais d'hébergement, frais de repas, autres frais, etc.

Dépenses effectuées par le cabinet de la ministre dans les régions du Québec			
Régions	Villes	Objet du déplacement	Coûts
Nord du Québec	Kuuujuaq (QC)	Annonce du coût de la vie	4 739 \$
Outaouais	Gatineau (QC)	Rencontre avec le maire de Gatineau	49 \$
Saguenay-Lac-Saint-Jean	Roberval (QC)	Pow Wow Mashteuiatsh et rencontre avec le Chef Clifford Moar	316 \$
Nord du Québec, Basse-Côte-Nord, Côte-Nord et Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	Puvirnituk(QC) Kuuujuaq (QC) Saint-Augustin (QC) La Romaine (QC) Sept-Îles(QC) Bonaventure (QC)	Tournée Nunavik, Basse-Côte-Nord, Sept-Îles et Gaspésie	36 888 \$
Côte-Nord	Sept-Îles (QC) Natashquan (QC)	Tournée des aînés	7 672 \$
Abitibi-Témiscamingue	Val D'Or (QC)	Rencontre des chefs et communauté de l'Abitibi	8 560 \$
Saguenay-Lac-Saint-Jean	Saguenay (QC)	Tournée au Saguenay	329 \$

ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021

Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

Réponses aux demandes de renseignements généraux

34. La liste exhaustive de tous les mandats et dossiers et de toutes les activités confiées à chaque adjoint parlementaire des membres du Conseil des ministres pour 2019-2020 :

- a) le détail des mandats;
- b) le coût (déplacements, etc.);
- c) le nombre de ressources affectées;
- d) le nombre de rencontres;
- e) le nombre d'ETC affecté à chaque mandat en indiquant leur fonction et leur titre;
- f) l'objet;
- g) les dates.

Le total des coûts pour 2019-2020 est de 3 272 \$.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021

Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

Réponses aux demandes de renseignements généraux

35. Liste des entités administratives créées, fusionnées, scindées ou abolies sous la responsabilité du ministère en précisant les coûts de transition et les coûts de formation.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor et ce, pour tous les ministères et organismes.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021

Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

Réponses aux demandes de renseignements généraux

36. La liste des ententes et leur nature, signées en 2019-2020 entre le ministère ou l'organisme et le gouvernement fédéral ou d'autres provinces canadiennes, dont la signature a été permise à la suite d'une autorisation obtenue en vertu des articles 3.11, 3.12 ou 3.12.1 de la *Loi sur le ministère du Conseil exécutif* ou d'une exclusion obtenue en vertu du premier alinéa de l'article 3.13 de cette même loi.
-

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Québec aux relations canadiennes, et ce, pour tous les ministères et organismes.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021

Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

Réponses aux demandes de renseignements généraux

37. Le détail des crédits périmés et reportés pour chaque ministère et organisme par année budgétaire, et ce, pour l'année financière 2019-2020 et les prévisions pour 2020-2021.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021

Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

Réponses aux demandes de renseignements généraux

38. L'inventaire complet des services tarifés que le ministère et les organismes gouvernementaux qui relèvent du ministère offrent aux citoyens et les tarifs qu'ils exigent. Le coût unitaire de chacun de ceux-ci. La liste de tous les revenus autonomes (tarifs, permis, droits, redevances, etc.) du ministère et des organismes gouvernementaux qui relèvent du ministère pour les trois dernières années et les projections pour l'année 2020-2021.

L'information concernant la *Politique de financement des services publics* sera présentée au rapport annuel 2019-2020 des ministères et organismes.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021

Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

Réponses aux demandes de renseignements généraux

39. Pour chaque ministère et organisme, une copie du plan de réduction des dépenses de fonctionnement pour 2019-2020 demandé par le Secrétariat du Conseil du Trésor, et confirmé par le gouvernement en janvier 2020 pour 2020-2021.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021

Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

Réponses aux demandes de renseignements généraux

40. Pour chaque ministère et organisme public, les sommes reçues en 2019-2020, ainsi que les prévisions pour 2020-2021, en provenance du gouvernement fédéral ou d'un autre gouvernement. Indiquer de façon ventilée pour chaque programme, entente ou autre, les sommes reçues, la ou les dates des versements et à quelles fins elles ont été consacrées par le ministère ou l'organisme.

Aucune somme reçue du gouvernement fédéral ou d'un autre gouvernement.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021

Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

Réponses aux demandes de renseignements généraux

41. Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'État, comités, conseils, institutions, etc.), fournir pour l'année financière 2019-2020, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), le montant total des primes au rendement et des bonis.

Aucune prime au rendement et boni.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021

Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

Réponses aux demandes de renseignements généraux

42. Pour chaque cabinet ministériel, fournir pour l'année financière 2019-2020 le montant total des primes au rendement et des bonis versés au personnel de cabinet.

En 2019-2020, aucun boni ou autre rémunération variable fondé sur le rendement n'a été accordé au personnel de cabinet ministériel, et ce, conformément à la Directive concernant le recrutement, la nomination, la rémunération et les autres conditions de travail du personnel des cabinets de ministre.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021

Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

Réponses aux demandes de renseignements généraux

43. Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'État, comités, conseils, institutions, etc.), fournir pour l'année financière 2019-2020, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), le montant total des primes de départ (allocations de transition), incluant les montants versés pour bris de contrat.

Aucune prime de départ et ou allocation de transition.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021

Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

Réponses aux demandes de renseignements généraux

44. Pour chaque ministère et organisme dont les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'État, comité conseils, institutions, etc., fournir pour l'année financière 2019-2020 le montant total et la ventilation par catégorie d'emploi des augmentations de salaire.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021

Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

Réponses aux demandes de renseignements généraux

45. Pour 2019-2020, le nombre de cadres, de dirigeants de la fonction publique incluant les sous-ministres, à qui les salaires sont versés sans qu'aucune fonction ou tâche ne leur soit assignée? Pour chaque personne :

- a) fournir la liste des noms, des fonctions précédentes occupées et la date de cessation des fonctions;
- b) fournir la liste des salaires versés et préciser le montant total dépensé par le ministère ou l'organisme.

Il n'y a pas de cadre ou de dirigeant qui a reçu une rémunération sans exercer de fonction.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021

Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

Réponses aux demandes de renseignements généraux

46. Pour 2019-2020, le nombre de cadres, de dirigeants de la fonction publique incluant les sous-ministres, ayant été déplacés de leurs fonctions. Pour chaque personne :

- a) fournir la liste des noms, des fonctions précédentes occupées et la date de cessation des fonctions;
 - b) fournir la liste des salaires versés.
-

Aucun déplacement.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021

Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

Réponses aux demandes de renseignements généraux

47. La liste exhaustive des programmes ministériels existants à la fin de l'année financière 2020-2021 et qui n'ont pas été reconduits intégralement en 2019-2020. Pour chacun de ces programmes existants en 2019-2020, donner le coût de reconduction intégrale et la dépense prévue aux crédits 2020-2021, en incluant les programmes qui ont été abolis et pour lesquels la dépense sera nulle.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021

Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

Réponses aux demandes de renseignements généraux

48. Indiquer les nouvelles initiatives ou toute majoration apportée à un programme existant, les montants en cause ainsi que les mesures prises pour dégager les sommes nécessaires à leur financement.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021

Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

Réponses aux demandes de renseignements généraux

49. Nombre d'employés ou ETC affectés au Plan Nord en 2019-2020 et prévisions pour 2020-2021.

La réponse à cette question sera transmise par la Société du Plan Nord pour tous les ministères et organismes.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021

Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

Réponses aux demandes de renseignements généraux

50. Ventilation du budget du ministère consacré au Plan Nord pour 2019-2020 et prévision pour 2020-2021.

La réponse à cette question sera transmise par la Société du Plan Nord pour tous les ministères et organismes.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021

Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

Réponses aux demandes de renseignements généraux

51. Nombre d'employés ou ETC affectés à la Stratégie maritime pour 2019-2020 et prévisions pour 2020-2021.

La réponse à cette question sera transmise par le ministère des Transports du Québec pour tous les ministères et organismes.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021

Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

Réponses aux demandes de renseignements généraux

52. Ventilation du budget du ministère consacré à la Stratégie maritime pour 2019-2020 et prévisions 2020-2021.

La réponse à cette question sera transmise par le ministère des Transports du Québec pour tous les ministères et organismes.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021

Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

Réponses aux demandes de renseignements généraux

53. Liste des aides financières accordées en vertu de programmes financés par le Fonds vert.

La réponse à cette question sera transmise par le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques pour tous les ministères et organismes.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021

Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

Réponses aux demandes de renseignements généraux

54. Liste des aides financières accordées en vertu de programmes financés par le Fonds des ressources naturelles/Fonds énergie.

La réponse à cette question sera transmise par le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles pour tous les ministères et organismes.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021

Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

Réponses aux demandes de renseignements généraux

55. Liste des aides financières accordées en vertu de programmes financés par le Fonds du Plan Nord.

La réponse à cette question sera transmise par la Société du Plan Nord pour tous les ministères et organismes.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021

Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

Réponses aux demandes de renseignements généraux

56. Les sommes allouées à l'externe pour tout type de service juridique et préciser la raison pour laquelle les services ont été traités à l'externe ainsi que les professionnels qui ont donné ces services.

La réponse à cette question sera transmise par le ministère de la Justice pour tous les ministères en divulguant les informations accessibles au sujet des contrats de services juridiques autorisés par la ministre de la Justice durant l'année financière, en indiquant notamment les honoraires approuvés dans la gestion de ces contrats.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021

Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

Réponses aux demandes de renseignements généraux

57. Concernant les dépenses en informatique, pour chacun des ministères et organismes (incluant les agences, sociétés, établissements, institutions ou autres) :

- a) la dépense totale (opération et capital);
 - b) les grands dossiers en cours;
 - c) le nombre d'employés attitrés aux dossiers informatiques;
 - d) préciser le nombre en équivalent ETC et comparaison entre le nombre de ressources internes et externes dans le domaine des TI;
 - e) le nombre de consultants externes attitrés aux dossiers informatiques.
-

- a) la réponse à cette question sera transmise par le ministère du Conseil exécutif (PARI);
- b) les informations sont disponibles au tableau de bord (site Internet - <https://www.tableaubordprojetsri.gouv.qc.ca/>);
- d) la réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes;
- e) veuillez référer à la réponse de la question 11.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021

Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

Réponses aux demandes de renseignements généraux

58. Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'État, comités, conseils, etc.), fournir pour 2019-2020, le montant total de la masse salariale en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.).

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021

Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

Réponses aux demandes de renseignements généraux

59. Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'État, comités, conseils, etc.), fournir pour 2019-2020, le taux d'absentéisme en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.).

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021

Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

Réponses aux demandes de renseignements généraux

60. Pour chaque ministère et organisme, liste de tous les rapports (d'évaluation, de vérification, d'enquête ou autres), études, avis, analyses, etc., produits par le ministère ou commandés à un organisme ou une firme externe en 2019-2020 en indiquant pour chacun :

- a) le sujet;
- b) la ou les raisons pour lesquelles il a été produit ou commandé;
- c) les coûts reliés à sa réalisation;
- d) le nom de l'organisme ou de la firme externe, s'il y a lieu.

Préciser, pour chacun, s'il découle d'une demande du ministre ou du cabinet ministériel.

Cette question semble non pertinente à l'exercice de l'étude des crédits.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021

Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

Réponses aux demandes de renseignements généraux

61. Pour chaque ministère et organisme public, incluant les cabinets ministériels et membres du Conseil des ministres, le nombre total de personnes ayant bénéficié du paiement de cotisation à une association (ordre ou corporation) professionnelle en vertu de la Directive concernant le paiement par le gouvernement de cotisations à des associations (6-79) du Conseil du trésor ou de toute autre directive permettant un remboursement de ces cotisations, ventilé par association, ordre ou corporation professionnelle en indiquant :

- a) la dépense totale relative au paiement des cotisations;
- b) la liste des associations, ordres ou corporations professionnels auxquels le gouvernement du Québec a versé un paiement pour cotisation;
- c) la liste des employés, cadres, dirigeants, ministres et juges ayant bénéficié de cet avantage.

Aucune cotisation à une association remboursée en 2019-2020.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021

Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

Réponses aux demandes de renseignements généraux

62. La liste de toute rencontre d'accueil de dignitaires étrangers au Québec, de rencontres diplomatiques ou de sommets gouvernementaux, de grandes rencontres politiques et de négociations importantes, de toute nature, auxquelles a pris part le ministère ou organisme. Pour chaque rencontre, indiquer la date, la nature et le lieu de la rencontre.

Cette question semble non pertinente à l'exercice d'étude des crédits.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021

Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

Réponses aux demandes de renseignements généraux

63. Pour chaque rencontre d'accueil de dignitaires étrangers en visite au Québec, pour chaque rencontre diplomatique et sommet gouvernemental, pour chaque grande rencontre politique et négociation importante de toute nature auxquels prend part le gouvernement du Québec, indiquer :

- a) la date;
- b) la nature;
- c) les participants;
- d) si l'événement a eu lieu sur le territoire de la Capitale-Nationale, conformément à l'article 4 de la Charte de la Ville de Québec, capitale nationale du Québec.

Cette question semble non pertinente à l'exercice d'étude des crédits.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021

Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

Réponses aux demandes de renseignements généraux

64. Pour tout sondage ou enquête d'opinion réalisés par le ministère ou l'organisme, indiquer :

- a) la date;
- b) la nature;
- c) les questions posées;
- d) les réponses;
- e) la firme retenue;
- f) les coûts.

Le Secrétariat aux affaires autochtones n'a pas réalisé de sondage ou d'enquête d'opinion en 2019-2020.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021

Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

Réponses aux demandes de renseignements généraux

65. Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme dans le cadre de la Politique jeunesse du Québec en 2019-2020.

L'octroi de subvention et les actions qui sont en lien avec la Politique québécoise de la jeunesse 2030 ont été réalisés par le Secrétariat à la jeunesse.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021

Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

Réponses aux demandes de renseignements généraux

66. Au sujet du transfert d'emplois gouvernementaux en région, fournir tout scénario et étude réalisée par le ministère ou l'organisme ainsi que toute action réalisée en 2019-2020.

Cette question semble non pertinente à l'exercice d'étude des crédits.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021

Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

Réponses aux demandes de renseignements généraux

67. Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme au sujet de la reconnaissance des acquis et des compétences des personnes immigrantes en 2019-2020.

La réponse à cette question sera transmise par le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021

Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

Réponses aux demandes de renseignements généraux

68. Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme visant la protection des renseignements personnels en 2019-2020.

La liste des contrats octroyés par le ministère ou l'organisme visant la protection des renseignements personnels en 2019-2020, s'il en est, est présentée à la réponse à la question 8.

En ce qui concerne les actions réalisées par le ministère ou l'organisme visant la protection des renseignements personnels, nous vous informons que, suivant le deuxième alinéa de l'article 29 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (RLRQ, c. A-2.1), nous devons de refuser de confirmer l'existence ou de donner communication de renseignements dont la divulgation aurait pour effet de réduire l'efficacité d'un programme, d'un plan d'action ou d'un dispositif de sécurité destiné à la protection d'un bien ou d'une personne.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021

Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

Réponses aux demandes de renseignements généraux

69. Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme dans le cadre de la Politique culturelle du Québec en 2019-2020.

Aucune, car les sommes dépensées et les actions réalisées par le Secrétariat aux affaires autochtones en lien avec la culture se font par l'entremise des mesures prévues au Plan d'action gouvernemental pour le développement social et culturel des Premières Nations et des Inuits 2017-2022.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021

Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

Réponses aux demandes de renseignements généraux

70. Pour toutes dépenses publicitaires réalisées par le ministère ou l'organisme, indiquer :

- a) le pourcentage de ces dépenses réalisées au sein de médias communautaires et le montant;
- b) le pourcentage de ces dépenses réalisées sur Internet et les médias sociaux et le montant.

Type de média	Montant dépensé	Pourcentage des dépenses
Médias communautaires	400 \$	12 %
Internet et médias sociaux	0 \$	0 %

ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021

Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

Réponses aux demandes de renseignements généraux

71. Toute action réalisée par le ministère ou l'organisme en 2019-2020 au sujet des recommandations de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées.

Cette question semble non pertinente à l'exercice d'étude des crédits.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021

Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

Réponses aux demandes de renseignements généraux

72. Toute action réalisée par le ministère ou l'organisme en 2019-2020 au sujet des recommandations du rapport de la Commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones et certains services publics au Québec (Rapport Viens).

Cette question semble non pertinente à l'exercice d'étude des crédits.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021

Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

Réponses aux demandes de renseignements généraux

73. Toute action réalisée par le ministère ou l'organisme en 2019-2020 au sujet du plan d'action gouvernemental pour le développement social et culturel des Premières Nations et des Inuits 2017-2022 « Faire plus, faire mieux ».

Cette question semble non pertinente à l'exercice d'étude des crédits.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021

Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

Réponses aux demandes de renseignements généraux

74. Toute action réalisée par le ministère ou l'organisme en 2019-2020 au sujet du plan d'action interministériel en dépendance 2018-2028, « Prévenir, réduire et traiter ».

Cette question semble non pertinente à l'exercice d'étude des crédits.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021

Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

Réponses aux demandes de renseignements généraux

75. Toute action réalisée par le ministère ou l'organisme en 2019-2020 au sujet du Plan d'action interministériel 2017-2021 de la Politique gouvernementale de prévention en santé.

Cette question semble non pertinente à l'exercice d'étude des crédits.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021

Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

Réponses aux demandes de renseignements généraux

76. Toute action réalisée par le ministère ou l'organisme en 2019-2020 au sujet du Plan d'action gouvernemental en matière de violence conjugale 2018-2023 : « Contre la violence conjugale, Agissons ».

Cette question semble non pertinente à l'exercice d'étude des crédits.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021

Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

Réponses aux demandes de renseignements généraux

77. Toute action réalisée par le ministère ou l'organisme en 2019-2020 au sujet de la stratégie d'action en matière d'immigration, de participation et d'inclusion 2016-2021 : « Ensemble, nous sommes le Québec ».

Cette question semble non pertinente à l'exercice d'étude des crédits.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021

Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

Réponses aux demandes de renseignements généraux

78. Toute action réalisée par le ministère ou l'organisme en 2019-2020 au sujet de la Stratégie nationale sur la main-d'oeuvre 2018-2023.

Cette question semble non pertinente à l'exercice d'étude des crédits.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021

Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

Réponses aux demandes de renseignements généraux

79. Toute action réalisée par le ministère ou l'organisme en 2019-2020 au sujet du Plan d'action 2018-2023 : « Un Québec pour tous les âges ».

Cette question semble non pertinente à l'exercice d'étude des crédits.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021

Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

Réponses aux demandes de renseignements généraux

80. Toute action, note ou analyse réalisée par le ministère ou l'organisme en 2019-2020 au sujet de la conciliation travail-famille.

Cette question semble non pertinente à l'exercice d'étude des crédits.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021

Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

Réponses aux demandes de renseignements généraux

81. Toute action, note ou analyse réalisée par le ministère ou l'organisme en 2019-2020 au sujet de l'électrification des transports.

Cette question semble non pertinente à l'exercice d'étude des crédits.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021

Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

Réponses aux demandes de renseignements généraux

82. Toute action, note ou analyse réalisée par le ministère ou l'organisme en 2019-2020 au sujet de la rétention des travailleurs d'expérience.

Cette question semble non pertinente à l'exercice d'étude des crédits.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021

Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

Réponses aux demandes de renseignements généraux

83. Toute action réalisée par le ministère ou l'organisme en 2019-2020 au sujet du Plan d'action gouvernemental de contribution à l'occupation et à la vitalité des territoires 2018-2020.

Cette question semble non pertinente à l'exercice d'étude des crédits.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021

Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

Réponses aux demandes de renseignements généraux

84. Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme en 2019-2020 et qui ont fait l'objet de coûts additionnels autorisés par le sous-ministre ou le dirigeant de l'organisme public, comme il est prévu à l'article 17 de la Loi sur les contrats des organismes publics, en indiquant :

- a) le nombre d'autorisations;
- b) le nom du professionnel ou de la firme faisant l'objet de cet octroi;
- c) le nom de tous les sous-traitants associés au contrat et faisant l'objet de cet octroi;
- d) le montant accordé;
- e) les motifs de la demande.

Aucun contrat n'a fait l'objet de coûts additionnels nécessitant l'autorisation du sous-ministre ou de la secrétaire générale associée, comme il est prévu à l'article 17 de la *Loi sur les contrats des organismes publics*.

Ces informations sont toutefois disponibles sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec : <https://seao.ca/>.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021

Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

Réponses aux demandes de renseignements généraux

85. Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un cabinet ministériel en 2019-2020, en indiquant, pour chaque contrat :

- a) les noms du professionnel ou de la firme;
 - b) les noms de tous les sous-traitants associés au contrat, leur mandat et le résultat (rapport ou document final);
 - c) le coût;
 - d) l'échéancier;
 - e) dans le cas d'un octroi par soumission, les noms des soumissionnaires et le montant des soumissions.
-

Veillez vous référer à la réponse de la question 8.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021

Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

Réponses aux demandes de renseignements généraux

86. Pour chaque ministère et organisme, concernant les demandes d'accès à l'information en 2019-2020 :

- f) les coûts reliés au traitement et réponses aux demandes d'accès;
 - g) le montant total facturé et récolté découlant des demandes d'accès à l'information;
 - h) le nombre total de demandes reçues;
 - i) le nombre de refus (en précisant, par catégorie, les raisons et/ou articles de la loi invoqués pour le refus);
 - j) le nombre de demandes ayant été traitées dans un délai de 20 jours;
 - k) le nombre de demandes ayant été traitées dans un délai de 30 jours;
 - l) le nombre de demandes ayant été traitées hors délai en indiquant, par demande, le temps de réponse.
-

L'information concernant les demandes d'accès à l'information sera présentée au rapport annuel 2019-2020 des ministères et organismes.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021

Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

Réponses aux demandes de renseignements généraux

87. La liste des personnes et le mandat des comités formés par le Conseil exécutif, les ministères et organismes ainsi que les honoraires donnés à ces personnes.

Comité de sélection - Appel de projets pour contrer la maltraitance des aînés autochtone.

Personne engagé : Madame Édith Picard

Mandat : Agir à titre de conseillère experte pour favoriser le bien-être et contrer la maltraitance envers les personnes aînées autochtones.

Honoraires : 500 \$

Comité de pertinence - Persévérance scolaire et la réussite éducative des élèves autochtones

Personne engagé : Madame Linda Sioui

Mandat : Agir à double titre (1) d'experte en éducation/pédagogie autochtone et (2) de représentante autochtone au sein du Comité de pertinence chargé d'évaluer l'intérêt des propositions envoyées au Fonds de recherche du Québec - Société et culture (FRQSC) dans le cadre du 2^e appel de proposition « approche de sécurisation culturelle pour soutenir la persévérance scolaire et la réussite éducative des élèves autochtones, 2019-2020 ».

Honoraires : 1 000 \$

ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021

Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

Réponses aux demandes de renseignements généraux

88. Pour la préparation des projets de loi, des politiques, des stratégies ou des consultations gouvernementales, indiquer, pour chaque type, si une entente de confidentialité a été requise par le ministère ou le cabinet auprès des partenaires. Le cas échéant, pour chacun des types visés, fournir la liste des partenaires engagés ainsi que ladite entente.

Cette question semble non pertinente à l'exercice d'étude des crédits.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021

Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

Réponses aux demandes de renseignements généraux

89. Pour le ministère et chacun de ses organismes, en 2019-2020, indiquer le nombre de divulgations d'actes répréhensibles reçues, le nombre d'enquêtes (débutées, en cours ou terminées), ainsi que le nombre de divulgations fondées, y compris celles ayant mené à des mesures correctives. Préciser, pour chaque divulgation, la catégorie d'actes répréhensibles visée à l'article 4 de la Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics (2016, chapitre 34).

L'information concernant les divulgations d'actes répréhensibles sera présentée au Rapport annuel 2019-2020 des ministères et des organismes ainsi qu'au Rapport annuel d'activités 2019-2020 du Protecteur du citoyen.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021

Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

Réponses aux demandes de renseignements généraux

90. Fournir le budget carbone du ministère et le bilan carbone imputable aux activités et aux programmes du ministère, soit notamment pour 2019-2020 :

- a) le total des émissions de GES associées aux activités directes du ministère ;
- b) l'estimation des émissions de GES attribuables aux programmes du ministère, incluant, mais ne se limitant pas, aux émissions attribuables aux subventions accordées par le ministère en proportion du montant de ces subventions dans les projets concernés ;
- c) l'estimation des réductions d'émissions de GES attribuables aux activités directes et aux programmes du ministère, incluant, mais ne se limitant pas, aux réductions d'émissions découlant d'activités subventionnées par le ministère ainsi qu'aux puits de carbone attribuables au ministère le cas échéant.
 - i. ventiler ces réductions selon qu'elles soient des réductions relatives ou des réductions absolues d'émissions de GES. Fournir une estimation du coût moyen de ces réductions par tonne de CO₂ équivalent.
- d) le bilan carbone du ministère, soit le total des émissions de GES attribuables au ministère auquel est soustrait le total des réductions d'émissions attribuables au ministère.
- e) le quota d'émissions du ministère, soit la limite supérieure finie des émissions totales de GES à travers le temps attribuables au ministère qui permettraient d'atteindre les objectifs de réduction des GES du ministère et ainsi la cible de réduction des GES du gouvernement;
- f) le plan d'action du ministère pour diminuer le bilan carbone du ministère afin de respecter son budget carbone dans le cadre des objectifs de réduction des GES du gouvernement.

Cette question semble non pertinente à l'exercice d'étude des crédits.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021

Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

Réponses aux demandes de renseignements généraux

91. Veuillez fournir le nombre d'effectifs attirés à la gestion du Fonds vert au sein du ministère ou de l'organisme en 2018-2019 et 2019-2020. Ventiler par poste et fournir la masse salariale totale.

La réponse à cette question sera transmise par le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021

Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

Réponses aux demandes de renseignements généraux

92. Nombre de postes ouverts pour les années financières 2019-2020 et 2020-2021; et nombre de postes comblés pour chaque catégorie d'emploi présente au sein du ministère.

Veillez vous référer à la réponse de la question 15 m).

ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021

Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

Réponses aux demandes de renseignements généraux

93. Veuillez indiquer les montants qui ont été alloués à la rémunération des stages depuis 2016.

- a) nombre de stagiaires reçus;
- b) heures de stages effectuées;
- c) rémunération totale déboursée.

Aucune rémunération pour des stages.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021

Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

Réponses aux demandes de renseignements généraux

94. Fournir une description de la dotation de véhicules au sein du ministère ou de l'organisme, ventilée par région et incluant :

- a) nombre total de véhicules;
 - b) le type de véhicules;
 - c) le nombre de véhicules hybrides;
 - d) le nombre de véhicules hybrides rechargeables;
 - e) le nombre de véhicules électriques.
-

Cette question semble non pertinente à l'exercice d'étude des crédits.



